



Consolider et coopérer pour préparer l'avenir



RAPPORT ANNUEL 2015

#ConsoliderCoopérerPourL'Avenir

Table des matières

| | |
|-----------|--|
| 7 | Message du président |
| 15 | Rapport de gestion du chef de la direction |
| 17 | Division agricole |
| 21 | Division détail et innovation |
| 25 | Division viandes |
| 36 | Bilan coopératif |
| 38 | Rapport de la direction |
| 39 | Rapport des auditeurs indépendants |
| 40 | Bilan consolidé |
| 41 | État des résultats consolidé |
| 41 | État de la réserve consolidé |
| 42 | État des flux de trésorerie consolidé |
| 43 | Notes afférentes aux états financiers consolidés |
| 57 | Rétrospective financière |
| 58 | Liste des coopératives affiliées |

Consolider
et coopérer
pour préparer
l'avenir

La Coop
fédérée



Mission

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

Ambition

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, La Coop fédérée sera reconnue comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'est du Canada.

Valeurs

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau La Coop, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de La Coop fédérée, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et de répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

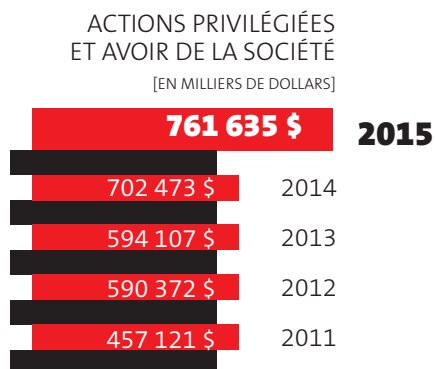
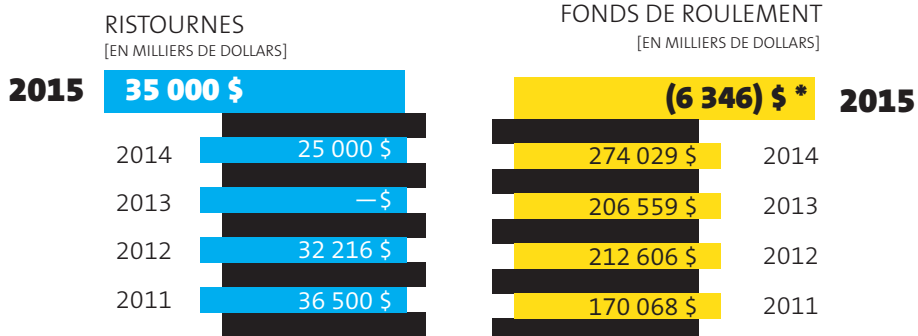
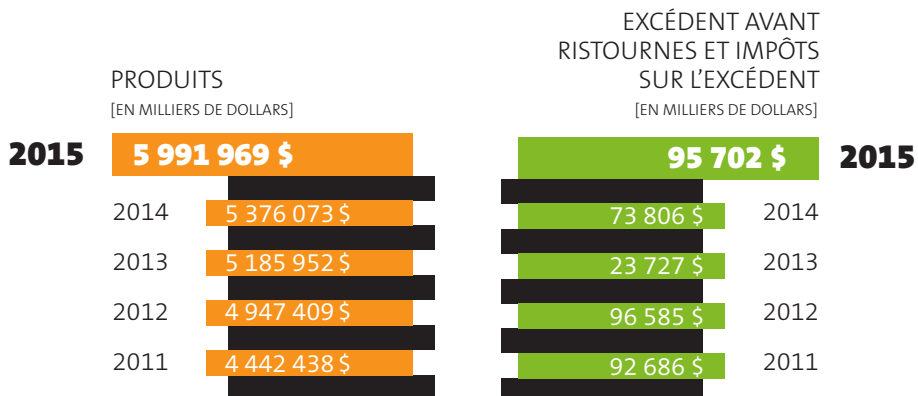
Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Produits | 5 991 969 \$ | 5 376 073 \$ |
| Excédent d'exploitation | 55 966 \$ | 44 762 \$ |
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 95 702 \$ | 73 806 \$ |
| Ristournes | 35 000 \$ | 25 000 \$ |
| Excédent net | 44 489 \$ | 37 087 \$ |
| Débiteurs et stocks | 1 074 397 \$ | 782 215 \$ |
| Actif à court terme | 1 140 143 \$ | 827 372 \$ |
| Fonds de roulement | (6 346) \$ * | 274 029 \$ |
| Immobilisations corporelles, au coût | 1 478 267 \$ | 1 257 399 \$ |
| Immobilisations corporelles, valeur comptable nette | 690 653 \$ | 501 739 \$ |
| Actif total | 2 298 308 \$ | 1 737 587 \$ |
| Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an | 662 233 \$ | 314 392 \$ |
| Actions privilégiées et avoir de la Société | 761 635 \$ | 702 473 \$ |
| Nombre d'employés | 12 211 | 10 202 |

[en milliers de dollars]

* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.



* La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.

Des élus issus
du monde agricole
sont au cœur des
décisions pour préparer
un avenir meilleur.

Conseil d'administration



Denis Richard, ASC
Président et membre du comité exécutif



Ghislain Gervais
1^{er} vice-président
et membre du comité exécutif



Luc Forget, ASC
2^e vice-président
et membre du comité exécutif

Conseil d'administration



Serge Boivin
Membre du comité exécutif



Muriel Dubois, agr.
Membre du comité exécutif



Marc A. Turcotte, ASC
Membre du comité d'audit



Normand Marcil
Membre du comité d'audit



Françoise Mongrain



Jean Bissonnette, ASC
Président du comité d'audit



Mathieu Couture, agr.
Membre du comité d'audit



Benoit Massicotte
Membre du comité d'audit



Rosaire Beaulieu



Richard Ferland



Cathy Fraser



Stéphane Morel

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Denis Richard, ASC
Président

Préparer l'avenir avec lucidité et confiance

Intégration, consolidation et optimisation auront marqué l'exercice 2015 de La Coop fédérée. Après des années d'expansion et de grands chantiers, nous avons recadré nos actions et planifié la prochaine grande phase de croissance.

Un avenir qui s'annonce mouvementé. Un avenir centré sur l'actualisation de la mission que nous nous sommes donnée : « Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde. »

Les résultats financiers de La Coop fédérée ont encore été solides en 2015. Les ventes ont continué leur progression et frôlent désormais les 6 milliards de dollars. Ce sont 2 milliards de dollars de plus qu'il y a à peine 5 ans. L'excédent avant ristournes et impôts a atteint 95,7 millions de dollars, parmi les meilleurs résultats de notre coopérative.

Ces bons résultats ne doivent pas occulter les défis de taille qui se dressent devant nous. Des défis que nous devons anticiper et auxquels nous devons réagir. Plus que jamais, nous vivons dans un monde où tout bouge vite, où les paradigmes changent rapidement. Il ne suffit plus de disposer d'une masse critique importante pour survivre en affaires. La vitesse de réaction est elle aussi prioritaire. Quiconque souhaiterait se complaire dans l'apparent confort du statu quo se condamnerait.

Dans une mer agitée, un équipage doit garder le cap pour amener son navire à bon port. D'où l'importance, pour toute entreprise, de présenter une ambition claire pour guider ses gestes dans cette mouvance.

C'est ce que nous avons compris, en cours d'exercice, en établissant notre ambition : « Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, être reconnu comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente de détail dans l'est du Canada. »

Rentabilité et agilité seront les maîtres mots des décisions qui façonneront notre modèle d'affaires. Nos objectifs sont clairement établis, notre terrain de jeu aussi. La réalisation de notre ambition nous impose d'être une organisation performante pour toujours mieux servir nos clients membres et non membres.

Les transactions des dernières années ont augmenté le potentiel de développement de La Coop fédérée. Notre portefeuille d'activités diversifié et équilibré réduit les risques liés aux aléas d'un secteur en particulier. Le dernier exercice en constitue d'ailleurs la preuve.

Retour sur 2015

Après les grands changements de 2014, l'an 2015 fut donc un exercice de consolidation et d'intégration de nos acquis. Même si nous avons mis la pédale douce sur les investissements et la croissance de nos activités, La Coop fédérée n'en est pas moins restée vigilante pour saisir les occasions du marché.

Nos activités se scindent maintenant en trois secteurs, dont l'importance relative est similaire sur le plan du chiffre d'affaires : la Division agricole (approvisionnement à la ferme et commercialisation des grains), la Division détail et innovation (quincailleries, centres de rénovation, énergies et innovation) et la Division viandes (filière porcine et transformation de porc et de volaille). Ces secteurs font face à des défis et possibilités qui leur sont spécifiques.

La Division agricole récolte les fruits des nombreuses acquisitions réalisées au cours des dernières années, malgré le contexte de prix baissiers des produits de base. Les acquisitions et partenariats réalisés hors du Québec continuent de nous positionner de façon concurrentielle, tant en productions animales que végétales.

Notre vision est d'ailleurs très claire concernant la croissance géographique de notre Division agricole. L'Ouest canadien présente un potentiel important pour La Coop fédérée. Dans cet esprit, nous y avons construit en 2015 un nouveau dôme d'entreposage d'urée.

L'expansion géographique se poursuit aussi du côté des Maritimes. Le rachat des activités agricoles de Coop Atlantique s'inscrit dans cette stratégie. En parallèle, nous continuons également d'investir au Québec, comme en témoigne notre participation depuis plus d'un an dans CanEst Transit. Ce terminal de nettoyage et mise en conteneurs de produits agricoles permet de diversifier nos marchés dans la commercialisation des grains.

Par contre, le projet d'usine d'urée avec IFFCO a été mis en veilleuse, en attendant le retour de meilleures conditions de marché. Le prix de l'urée se situe à son plus bas niveau en cinq ans et la prudence des investisseurs en est conséquente. Cela dit, les fondamentaux du projet demeurent porteurs. La Coop fédérée ainsi que les autres promoteurs et investisseurs potentiels n'abandonnent pas l'idée de construire une usine à Bécancour. L'appui du gouvernement, des grandes institutions du Québec, et des acteurs locaux est solide. Ce projet présente encore un potentiel important comme levier de développement du réseau La Coop.

La Division détail et innovation a connu une année de transition. Le rachat à 100 % de Groupe BMR, au cours de l'exercice, est porteur à long terme pour l'organisation et le réseau. Mais une acquisition d'une telle ampleur entraîne forcément des ajustements à court terme. Encore plus quand on sait que le marché de la rénovation et des matériaux de construction continue d'être difficile au Québec, affichant une croissance anémique.

Malgré cette conjoncture adverse, les nombreux chantiers exigés par cette transition ont été diligemment menés : conversion d'enseignes, modification de la logistique d'approvisionnement pour servir le double de magasins, transition culturelle sur le plan des ressources humaines, rationalisation de certains magasins corporatifs. Ce fut somme toute une année remplie de défis, qui servira de tremplin pour l'avenir.

Les défis seront aussi au rendez-vous pour le Secteur Énergies Sonic. La rentabilité de ce secteur est intéressante depuis plusieurs années, entre autres, grâce à nos partenariats stratégiques avec Norcan et Propane Québec inc.

Mais Énergies Sonic évolue dans un marché soumis à de fortes pressions. La demande pour les produits pétroliers est stagnante, voire en décroissance pour ce qui est du mazout léger. La concurrence est féroce, avec la présence de multinationales et de nouveaux joueurs, comme celui qui résulte de la récente fusion de Petro-T et Groupe Harnois.

Cette situation nous a incités à faire des choix pour assurer la pérennité et la croissance à long terme d'Énergies Sonic. C'est pourquoi La Coop fédérée a conclu une entente avec Groupe Filgo en vue d'une fusion de ses activités de distribution de produits d'énergie et d'exploitation de stations-services. Si le Bureau de la concurrence donne son aval à la fusion, une nouvelle entité verra le jour, dont la propriété sera en parts égales entre La Coop fédérée et Groupe Filgo. Cette alliance serait une bonne nouvelle pour nos deux organisations, nos partenaires dans le marché des énergies et nos membres.

La Division viandes (Olymel) a généré des revenus records durant le dernier exercice. L'aptitude d'Olymel à commercialiser ses produits a été aidée par la faiblesse du dollar canadien qui a profité aux ventes sur les marchés internationaux. Sur les marchés intérieurs, l'amélioration des résultats est en lien avec la bonne performance des secteurs du porc transformé et de la volaille, qui ont engendré un redressement important des résultats.

Olymel a poursuivi ses efforts de développement dans un contexte très compétitif. C'est ainsi qu'elle a conclu une entente de principe avec ATRAHAN Transformation inc., une entreprise familiale disposant d'une capacité d'abatage de près d'un million de porcs par année. Si le Bureau de la concurrence autorise la transaction, ce projet va générer des volumes d'approvisionnement supplémentaires et des synergies profitables aux deux entreprises.

Dans la même veine, Olymel a conclu une autre entente de principe avec Les Aliments Lucyporc, pour un partenariat en parts égales avec le Groupe Robitaille, son propriétaire. Cette entente est elle aussi soumise au Bureau de la concurrence. Aliments Lucyporc est spécialisée dans les produits de niche, comme le porc Nagano. Si cette alliance se concrétise, elle créera des synergies en matière de développement de marchés, d'expertise technique et de valeur ajoutée.

De son côté, la Filière porcine coopérative continue son expansion. Le projet de maternités collectives au Témiscamingue est devenu réalité, avec une première production en cours dans la municipalité de Fugèreville. Les démarches se poursuivent aussi pour les autres sites dans les localités environnantes. Nous pouvons être particulièrement fiers de notre approche transparente auprès des communautés, basée sur des principes de développement durable. Notre façon de faire a créé un dialogue propice à identifier les solutions les plus rassembleuses.

L'exercice 2015 aura donc été un des meilleurs de l'histoire de La Coop fédérée, sur le plan financier. À cet égard, je tiens à souligner le travail exemplaire de notre chef de la direction, M. Gaétan Desroches, et de ses collègues et de leur équipe respective, MM. François Dupont et Sébastien Léveillé.

La réalisation de notre ambition nous impose d'être une organisation performante pour toujours mieux servir nos clients membres et non membres

Je veux aussi porter à votre attention le professionnalisme du président-directeur général d'Olymel, M. Réjean Nadeau, et de ses collaborateurs qui ont su livrer des résultats plus que satisfaisants. Je ne voudrais pas passer sous silence les efforts remarquables de nos quelque 12 000 employés, puisque la force d'une organisation tient dans la qualité de ses ressources humaines.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur solidarité, leur engagement et leur ouverture aux changements.

En cours d'exercice, La Coop fédérée s'est classée parmi les Employeurs de choix AON 2016. Il aurait été impossible d'obtenir cette reconnaissance, accordée aux organisations ayant su créer un excellent environnement de travail, sans l'aide et le travail de tous nos employés. Je les en remercie et je salue leur contribution. Leur engagement sera la clé du succès pour relever les défis futurs. Car des défis, il y en aura!

Un monde en mouvement

Nous oublions parfois à quel point tout peut basculer rapidement. Faut-il le rappeler, les premiers téléphones intelligents à interface tactile sont apparus il y a moins de dix ans. Aujourd'hui, tout le monde, ou presque, en possède un dans sa poche, certains plus de 23 heures par jour! Une véritable révolution, tant à l'échelle de l'individu que de la société. Une réalité à laquelle l'agriculture n'échappe pas. Les producteurs agricoles ont déjà pris le virage numérique, La Coop fédérée aussi.

L'intensité du commerce mondial bouscule aussi notre environnement d'affaires. La conclusion du Partenariat transpacifique n'aura laissé personne indifférent. Bien qu'essentiel pour le Canada, l'accord aura créé une nouvelle brèche – de moindre envergure que ce que nous craignons, toutefois – dans nos protections frontalières touchant la gestion de l'offre. En contrepartie, pour plusieurs secteurs exportateurs (bovin, porc, acériculture notamment), des canaux d'exportation cruciaux ont été sécurisés.

Un monde qui devra aussi relever le défi des changements climatiques. L'accord de Paris est une avancée en ce sens. Les 195 pays signataires ont officiellement reconnu que les efforts actuels sont insuffisants pour contenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C. Cet accord jette les bases d'un processus visant à résoudre le problème. Nos actions s'inscrivent dans cette démarche; nous sommes notamment un des membres fondateurs de la Coop Carbone, qui a pour but de générer au Québec des projets de réduction d'émission de gaz à effet de serre et de réduire les frais de transaction de crédits de carbone.

Toujours sur le plan environnemental, le gouvernement du Québec a adopté sa *Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018*. Cette stratégie se base notamment sur un rapport du ministère de l'Environnement qui fait état d'une présence croissante des résidus de certains pesticides dans les cours d'eau. Nous prenons acte de cette réalité et nous continuerons de nous gouverner de façon professionnelle et proactive pour améliorer la situation.

Le consommateur change aussi rapidement et devient de plus en plus exigeant. Grâce à la grande quantité d'information disponible en ligne, il est mieux informé, se préoccupe du prix et des attributs du produit, notamment en matière d'éthique, de transparence, de gestion du patrimoine naturel et de bien-être animal. La fidélisation de la clientèle représente un enjeu majeur.

Devant toute cette mouvance, les entreprises ne croisent pas les bras, elles s'adaptent. Dans le secteur agroalimentaire, la fusion entre deux géants des semences et de l'agrochimie, Dow et Dupont, en est un éloquent exemple. Soyons lucides : cette fusion pourrait jeter les bases d'une dynamique de marché propice à la consolidation d'autres grands joueurs, et nous devons nous y adapter nous aussi.

Nous évoluons donc dans un marché très compétitif. Mais par nos actions en continu, nous nous donnons les moyens de faire partie des solutions d'affaires pour nos clients membres et non membres. Coordination verticale, excellence opérationnelle, ajout de valeur, partenariats et acquisitions stratégiques sont autant d'outils que l'on se donne pour réaliser notre ambition.

Notre réseau doit lui aussi continuer de se moderniser. En matière de gouvernance, nous avons justement adopté de nouvelles règles pour la représentation des membres au sein du réseau, afin de nous adapter à la diminution du nombre de coopératives et à leur hétérogénéité grandissante.

L'exercice 2015 aura également été l'aboutissement de la démarche de planification stratégique de notre réseau, amorcée en 2013. Nous sommes à l'étape de la mise en œuvre de ses principales recommandations. Il y a fort à parier qu'une telle planification stratégique deviendra un exercice quasi permanent.

Le plan de consolidation du réseau, aussi appelé Vision 2020, en est un exemple. Il se veut un prolongement de l'exercice et porte la réflexion au cœur du modèle d'affaires du réseau. Cette démarche vise à constater l'état de la situation, identifier et réfléchir aux modèles de consolidation potentiels, et choisir le plus opportun. Une réflexion majeure qui se terminera ce printemps 2016.

La Coop fédérée se classe au 24^e rang des coopératives agroalimentaires au niveau mondial. Le modèle coopératif est résilient et continue de faire ses preuves. Je suis persuadé que La Coop fédérée, guidée par sa mission et son ambition, saura relever les défis et sera encore une force coopérative pour les générations de demain.

Je remercie l'ensemble des administrateurs et administratrices du grand réseau coopératif. C'est votre dévouement qui donne tout son sens à notre action collective et qui permet de constamment améliorer notre modèle d'affaires. Pour le plus grand bénéfice de notre principale raison d'être : contribuer à la compétitivité de nos membres et à la pérennité de leur entreprise.

Le président,

Denis Richard

Des gestionnaires
talentueux et expérimentés
préparent l'avenir
d'un réseau
coopératif solide.

Comité de direction



Gaétan Desroches, agr.
Chef de la direction



Paul Noiseux
Chef des finances



Jean-François Harel, ASC
Secrétaire général, développement durable,
affaires coopératives



Comité de direction



Sébastien Léveillé
Vice-président exécutif agricole



François Dupont
Vice-président exécutif détail
et innovation



Bertrand Gagnon
Vice-président principal
Projets, services-conseils
et technologies



Ben Marc Diendéré
Vice-président principal
Communications et affaires publiques



Mario Leclerc
Vice-président principal
Ressources humaines



Alain Garneau
Vice-président principal
Affaires juridiques

RAPPORT DE GESTION



Gaétan Desroches, agr.
Chef de la direction

Préparer aujourd'hui notre prochaine croissance

La Coop fédérée, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, a enregistré des ventes de 5,992 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts de 95,7 millions de dollars. En 2014, les ventes se sont chiffrées à 5,376 milliards de dollars, et l'excédent avant ristournes et impôts s'est élevé à 73,8 millions de dollars.

L'accroissement des résultats a découlé entre autres de la hausse des performances financières de la Division viandes, soit la filiale Olymel s.e.c., et de la Division agricole. La Division détail et innovation, pour sa part, a connu une année plus difficile.

La Division viandes a enregistré le meilleur résultat de ses 25 ans d'histoire, attribuable principalement à une amélioration de la rentabilité des secteurs du porc surtransformé et du bacon, ainsi qu'à une croissance soutenue de la contribution du secteur de la volaille et du porc frais Ouest. L'amélioration des marges viandes, la hausse des volumes et la baisse du taux de change ont contribué à accroître l'excédent de cette division.

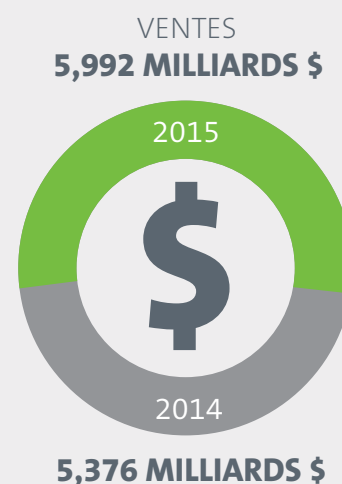
En ce qui concerne la Division agricole, l'ensemble des secteurs d'activité a réalisé des performances contribuant à augmenter l'excédent consolidé comparativement à l'exercice antérieur. La contribution de cette division profite également d'un gain important de disposition d'actif. Par ailleurs, la Division détail et innovation a réalisé une perte d'opérations pour le Secteur quincaillerie à la suite de la fermeture du centre de distribution de Trois-Rivières et de la conjoncture économique difficile dans la vente au détail. Les résultats du Secteur Énergies Sonic ont atténué les pertes de la division.

Les ventes de la Division viandes ont enregistré une hausse de 52,4 millions de dollars, liée principalement à une augmentation des volumes des produits vendus provenant des secteurs du porc transformé, du bacon et de la transformation de la volaille. Les prix de vente dans les secteurs du porc frais ont enregistré, pour leur part, une diminution liée à la baisse du prix du vivant.

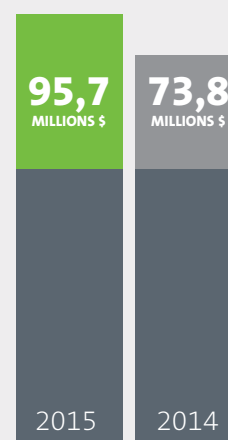
Les ventes externes de la Division agricole ont connu une augmentation de 135,7 millions de dollars qui provient essentiellement de la hausse du coût des intrants en alimentation animale combinée à des augmentations de volumes. De plus, la demande de fertilisants a été plus importante. Les filiales ontariennes ont su saisir les occasions du climat printanier et automnal, qui a été favorable à la culture du maïs et du blé, en ayant pour impact un accroissement important des ventes des filiales hors Québec. Les ventes du Secteur grains et approvisionnement meuneries, quant à elles, ont diminué compte tenu d'une baisse des volumes transigés tribulaire de la récolte 2014.

Les ventes de la Division détail et innovation ont augmenté de 427,8 millions de dollars et s'expliquent par l'acquisition de la totalité des actions du Groupe BMR ayant permis de consolider l'intégralité des ventes de cette filiale. Toutefois, l'augmentation est atténuée en partie par une baisse considérable du prix des produits pétroliers dans le Secteur Énergies Sonic.

Faits saillants



EXCÉDENT AVANT RISTOURNES ET IMPÔTS



L'accroissement des résultats a découlé de la hausse des performances financières de la Division viandes (Olymel s.e.c.) et de la Division agricole.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 5,909 milliards de dollars, contre 5,307 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts sur les intrants et à l'augmentation des volumes de vente.

Par ailleurs, les frais financiers se sont élevés à 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2015, alors qu'ils ont totalisé 24,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse des frais financiers résulte de l'augmentation de la dette atténuée par la baisse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de chacune de nos divisions, La Coop fédérée a enregistré un excédent d'exploitation consolidé de 56 millions de dollars, alors qu'en 2014, ce dernier atteignait 44,8 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste « quote-part des résultats des coentreprises », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons un contrôle conjoint. Cette quote-part a totalisé 37,3 millions de dollars, comparativement à 33,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'amélioration du rendement de la plupart des sociétés dans lesquelles La Coop fédérée détient une participation.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la perte s'est élevée à 0,5 million de dollars, alors qu'en 2014, la quote-part de la perte affichait 4,6 millions de dollars. L'atténuation de la perte est attribuable au changement dans la composition des participations détenues au cours de l'exercice, particulièrement dans BMR puisque la participation dans une entité sous influence notable est devenue une participation dans une filiale après la prise de contrôle.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 1,8 million de dollars comparativement à 2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « gains (pertes) à la cession et à la réévaluation d'actifs » a affiché un gain de 1,1 million de dollars en 2015, contre une perte de 1,6 million de dollars en 2014. Le gain réalisé en 2015 découle principalement de la cession de droits de production contrebalancée par la réévaluation d'actifs à long terme. En 2014, la perte réalisée provenait de la disposition d'un placement atténuée par un gain sur cession de droits de production de poulets à griller.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 95,7 millions de dollars, comparativement à 73,8 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, compte tenu des ristournes déclarées de 35 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 16,2 millions de dollars, l'excédent net a atteint 44,5 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2014 était de 37,1 millions de dollars.

Fait saillant

NOMBRE D'EMPLOYÉS



12 211
2015



10 202
2014

L'information sectorielle pour les trois divisions de La Coop fédérée - **agricole, détail et innovation, viandes** - est commentée dans les pages suivantes.

Division agricole



Préparer l'avenir en optimisant
les services aux membres
et clients.

#ConsoliderCoopérerPourL'Avenir



Division agricole



Sébastien Léveillé
Vice-président exécutif agricole

Notre objectif

Fournir à nos membres, détaillants et clients des solutions d'affaires personnalisées et des technologies qui permettent d'optimiser le rendement, de maximiser la rentabilité et de faciliter la croissance de leur entreprise.

Secteurs d'activité

Productions animales, productions végétales, grains, marketing et intelligence d'affaires, agroéconomie.

Fort d'une offre de services bien adaptée, le secteur de la production laitière et autres ruminants a accru sa part de marché au Québec.

Les ventes de la Division agricole, après élimination des transactions intersectorielles, se sont accrues de 139,2 millions de dollars pour atteindre 1,765 milliard de dollars.

Outre des gains sur disposition d'éléments d'actifs importants, les résultats d'opération sont en hausse dans la majorité des secteurs de la Division agricole.

Le chiffre d'affaires du Secteur des productions animales est en augmentation de près de 70 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette année encore, l'essor est attribuable à l'implantation et à l'adaptation de deux usines monogastriques du réseau selon le modèle Chrysalide. Cette transformation se terminera en 2016 par l'ajout d'une dernière usine monogastrique au réseau.

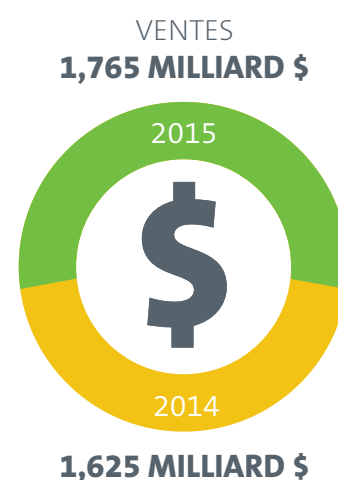
Selon la Fédération des producteurs de lait du Québec, on recensait 144 fermes laitières de moins en 2015. Toutefois, fort d'une offre de services bien adaptée aux besoins, à la taille et aux comportements spécifiques des producteurs laitiers, le secteur de la production laitière et autres ruminants a accru sa part de marché au Québec. Les volumes de ventes en aliments porcins et avicoles ont aussi été en hausse.

Tandis que la saison 2014 se prêtait mal à la culture du maïs, le climat du printemps 2015 au Québec y a été davantage propice, malgré une courte fenêtre de semis. Combinés à des volumes industriels en hausse, les volumes de fertilisants commercialisés, tout comme le prix des matières premières, sont en augmentation, ce qui a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires dans ce secteur.

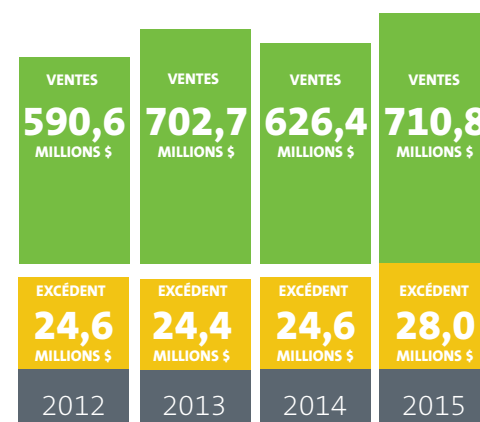
Les opérations d'Agromony Company of Canada et Agrico Canada s.e.c. ont généré un chiffre d'affaires en augmentation de 18,8% sur les ventes de l'exercice précédent. Ces deux filiales ont très bien su répondre à la demande accrue attribuable à des saisons de semis printanière et automnale idéales à la culture du maïs et du blé en Ontario. Les volumes manitobains d'Agrico Canada s.e.c. ont aussi été en forte progression.

Le chiffre d'affaires du Service des semences a diminué pour l'exercice 2015. Alors que les ventes de maïs et de céréales ont progressé, celles du soya ont diminué.

Faits saillants



RÉSULTATS DES FILIALES HORS QUÉBEC*



*VENTES ET EXCÉDENT AVANT IMPÔTS POUR :
Agromony Company of Canada, Agrico Canada s.e.c.
et Grower Direct Exports



Fait saillant

NOMBRE
D'EMPLOYÉS



578
2015



569
2014

Au chapitre des produits de protection des cultures, les ventes nettes ont été en diminution de 3%. Les conditions climatiques de 2015 ont permis une utilisation réduite d'herbicides et d'insecticides. Malgré cela, nos parts de marché sont en augmentation constante depuis 2011.

Le Secteur des grains et approvisionnement meuneries a enregistré des ventes en légère diminution de 2% par rapport à l'an dernier. La faible récolte de maïs en 2014 a entraîné une forte baisse des volumes commercialisés. Néanmoins, la contribution nette de ce secteur est en amélioration comparativement à l'an dernier en raison d'un réaligement de la stratégie de mise en marché sur des échéances plus courtes et orientées vers des segments de marché plus avantageux. Les volumes transigés par Grains Elite ont augmenté de 15% en raison de la récolte hâtive de septembre 2015.

Les ventes d'AgriEst, centre agricole Coop, ont subi une baisse. Cette diminution est essentiellement attribuable à la mise en place d'une entente de commercialisation des grains.



Division détail et innovation



Préparer l'avenir en soutenant
le développement
des coopératives
et leur région.

#ConsoliderCoopérerPourL'Avenir

Division détail et innovation



François Dupont
Vice-président exécutif détail et innovation

Notre objectif

Développer tout le potentiel de valeur de nos actifs de détail et de nos initiatives en innovation, par la qualité de notre offre et de nos produits, tout en maximisant les synergies entre ces différentes activités.

Secteurs d'activité

Énergies Sonic : produits pétroliers distribués à une clientèle agricole, résidentielle et industrielle, réseau de 185 stations-services;

Quincaillerie et machines agricoles : enseignes Unimat et BMR au Québec, en Ontario et dans les Maritimes;

Innovation et croissance : développement d'activités économiques dans le domaine des bioproduits et des énergies alternatives.

Faits saillants

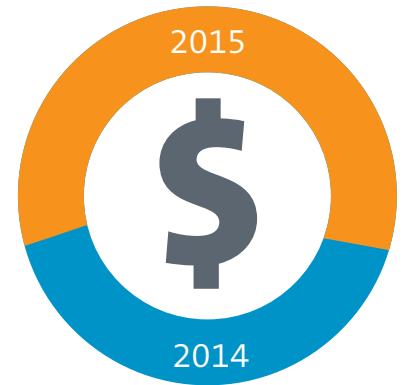
Le chiffre d'affaires de la Division détail et innovation s'est élevé à 1,410 milliard de dollars pour l'exercice 2015, contre 981,5 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 428 millions de dollars.

La transformation des activités du secteur quincaillerie et matériaux s'est poursuivie encore cette année. Après avoir détenu une participation minoritaire du Groupe BMR pendant deux années, La Coop fédérée s'est portée acquéreur de la totalité du contrôle de cette entreprise en janvier 2015. Pour BMR, terminer l'intégration des marchands Unimat s'est avéré une activité intense. Manifestement, l'opération d'adaptation de la logistique et du service à la clientèle a été très complexe. Il faut souligner le dévouement de l'équipe de BMR qui a fait preuve d'efforts et de créativité pour limiter les inconvénients et apporter rapidement les correctifs nécessaires. Cela n'aurait pas été possible, n'eussent été la coopération et la tolérance de nos marchands et de leurs équipes qui, elles aussi, ont déployé un effort colossal. Simultanément, une équipe restreinte au centre de distribution de Trois-Rivières a dû gérer la fin des opérations quincaillerie. Il faut également reconnaître la qualité de leur travail, exécuté dans un contexte difficile.

Les ventes consolidées des secteurs quincaillerie et matériaux, sur une base annualisée, se comparent aux ventes de l'année dernière. Les conditions de marché difficiles dans l'industrie de la construction et de la rénovation se sont poursuivies en 2015. Ce faisant, les résultats des magasins corporatifs ont été en baisse, et ce, malgré la mise en place de mesures de redressement dynamiques. Aussi, des frais exceptionnels et non récurrents relativement à l'arrêt des activités quincaillerie au centre de distribution de Trois-Rivières, ainsi qu'à la fermeture de deux magasins corporatifs, ont affecté les résultats de ce secteur.

Les ventes du Service des machines agricoles ont crû de 9,1%. L'ajout de nouvelles gammes de produits et la croissance des ventes de nos gammes de produits plus traditionnelles ont permis d'inscrire cette augmentation. La contribution du Service s'est accrue aussi de façon appréciable.

VENTES
1,410 MILLIARD \$



981,5 MILLIONS \$

NOMBRE
D'EMPLOYÉS



2 045*

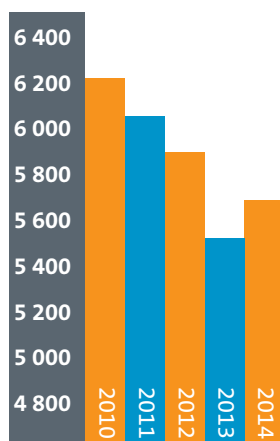
2015

* y compris BMR



342

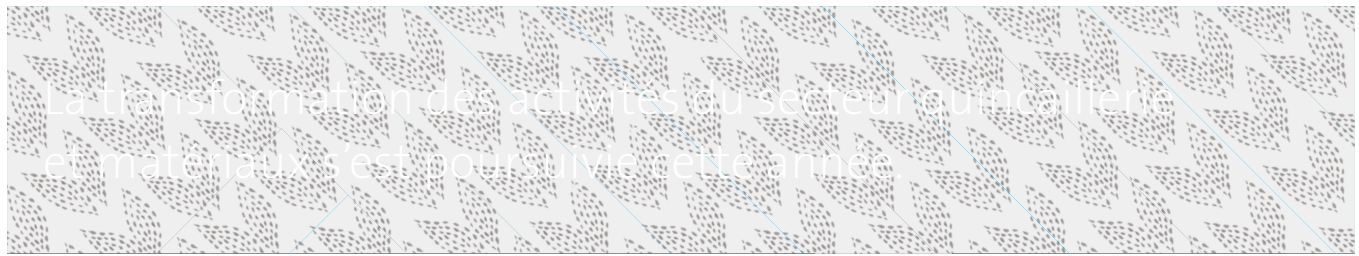
2014



Ventes
des quincailleries
au Québec

millions \$

Source : Statistique Canada



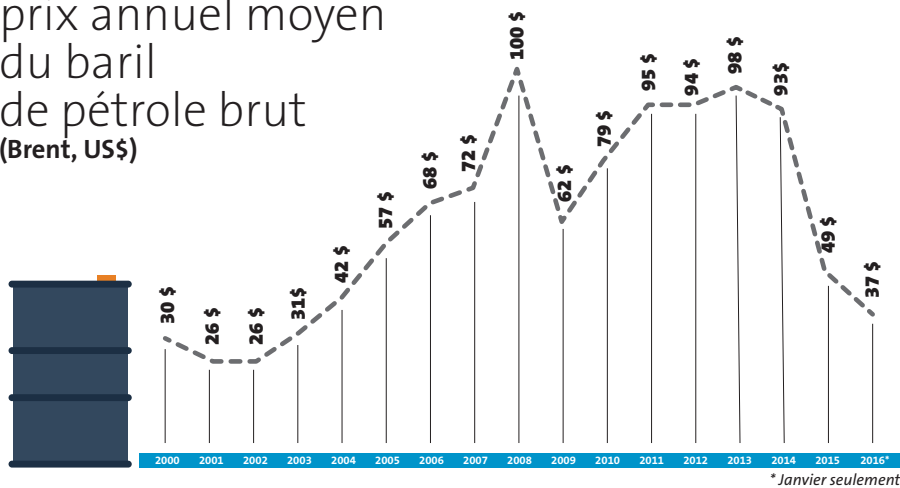
La transformation des activités du secteur quincailleries et matériaux s'est poursuivie cette année.

L'exercice 2015 pour le Secteur Énergies Sonic a été caractérisé par l'importante baisse du prix des énergies pétrolières. Le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué de 23%. Les volumes de vente ont diminué dans les huiles tandis qu'ils ont augmenté dans les stations-services et le propane. Ces résultats s'expliquent, d'une part, par le fait que l'exercice financier 2015 compte une 53^e semaine et, d'autre part, en raison d'une saison de séchage de maïs devancée par rapport aux saisons passées. L'acquisition d'un distributeur de propane y a contribué également. La contribution d'Énergies Sonic a été en hausse par rapport à l'année dernière en partie grâce à des gains exceptionnels provenant de nos sociétés d'approvisionnement Groupe Norcan et Propane Québec inc.

Le Secteur innovation et croissance a, entre autres, participé en partenariat avec la Fédération ontarienne de l'agriculture, à la réalisation d'une première canadienne en récoltant et en commercialisant à petite échelle des tiges de maïs à des fins de production d'éthanol de deuxième génération.



Évolution du prix annuel moyen du baril de pétrole brut (Brent, US\$)



Division viandes



Préparer l'avenir
pour nourrir
le monde.

#ConsoliderCoopérerPourL'Avenir



Denis Richard
Président de La Coop fédérée et président
du conseil d'administration d'Olymel s.e.c.



Réjean Nadeau
Président-directeur général
d'Olymel s.e.c.



Jean-François Harel
Secrétaire général de La Coop fédérée
et secrétaire du conseil
d'administration d'Olymel s.e.c.



Gaétan Desroches
Chef de la direction
de La Coop fédérée



Paul Noisieux
Chef des finances de La Coop fédérée
et chef de la direction financière
d'Olymel s.e.c.

Division viandes

Fabriquer des produits de qualité irréprochable
pour nourrir le monde.

Secteurs d'activité

Production, abattage et découpe de porcs,
transformation de viande de porc, abattage et
découpe de volailles, transformation de viande
de volaille et commercialisation de produits de porc
et de volaille partout au Canada, ainsi que dans
plus de 65 pays.



Réjean Nadeau
Président-directeur général
d'Olymel s.e.c.

Au cours de l'exercice 2015, Olymel a enregistré les meilleurs résultats de son histoire. Les ventes ont atteint 2,805 milliards de dollars comparativement à 2,756 milliards l'an dernier, soit une hausse de 49 millions de dollars. La hausse limitée des ventes s'explique toutefois en bonne partie par le fait que la croissance des volumes enregistrée dans la plupart des secteurs d'activité a été compensée par une baisse des prix de vente dans le secteur du porc frais.

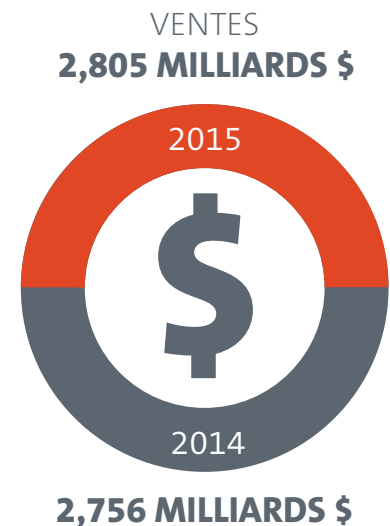
L'exercice 2015 s'est déroulé dans un contexte économique mondial incertain malgré la reprise américaine. La baisse de la devise canadienne amorcée l'année précédente s'est poursuivie et Olymel a bénéficié de son impact généralement favorable. Toutefois, en contrepartie, les marges viandes dans le secteur du porc frais Est ont été les plus faibles des 10 dernières années.

Les bons résultats de l'exercice 2015 sont attribuables à plusieurs facteurs dont notamment les fortes réductions de coûts des matières premières et l'augmentation appréciable des volumes dans le secteur du porc transformé et du bacon. Les excellentes performances observées dans les secteurs de la volaille et du porc frais Ouest ont également contribué à l'atteinte de ces résultats positifs. Dans les années qui viennent et dans un contexte mondial présentant de nombreux défis, nos efforts pour accroître les valeurs ajoutées et réduire les coûts devront se poursuivre intensivement afin de maintenir un niveau élevé de rentabilité.

Production porcine

Après avoir enregistré un bénéfice exceptionnel grâce à d'excellentes conditions de marché en 2014, le secteur de la production porcine Ouest affiche en 2015 un résultat positif, mais moindre que celui de l'an dernier. Cette situation découle d'une chute importante du prix de vente ainsi que d'une hausse des coûts de l'alimentation, lesquels représentent plus de 60% du coût de production d'un porc. La production annuelle d'Olysky a dépassé de 10% celle enregistrée l'an dernier. Olymel a également procédé à l'acquisition des inventaires de Peace Pork (OlyNorth), un producteur albertain. Le total de la production annuelle d'Olymel dans l'Ouest a donc atteint plus de 1,1 million de porcs, permettant de combler près de 50% des approvisionnements de l'usine de Red Deer.

Fait saillant





Pour sa deuxième année d'exploitation au sein d'Olymel, et comme ce fut le cas lors de l'exercice précédent, la production porcine Est – qui comprend les activités de Sogeporc, d'OlyEst, ainsi que les maternités porcines collectives des Fermes Boréales – enregistre une perte. Ce résultat négatif est, entre autres, lié aux activités de mise en place de la filière. Olymel poursuivra toutefois en 2016 ses objectifs d'affaires visant à assurer une meilleure coordination de la chaîne de production dans l'Est. Après avoir franchi avec succès toutes les étapes afin de se conformer aux normes règlementaires et environnementales en vigueur, la première de 5 maternités porcines collectives de 2360 truies (Les Fermes Boréales) a amorcé ses opérations, au Témiscamingue. Ce projet ambitieux, dont Olymel est à la fois le promoteur et le gestionnaire, vise des partenariats d'affaires avec des investisseurs des coopératives et des producteurs indépendants, de manière à partager la propriété et les risques et à assurer un approvisionnement stable pour les prochaines années.

Porc frais

Le secteur porc frais Est affiche un résultat négatif pour la troisième année consécutive, et ce, malgré un taux de change favorable et une augmentation des volumes d'abattage. Ces résultats négatifs s'expliquent en partie par la fermeture du marché de la Russie en 2014 et la perte d'accréditation des usines de l'est du Canada pour le marché de la Chine. Sur ce dernier point, la situation devrait évoluer positivement en 2016, les usines de Vallée-Jonction et de Princeville étant de nouveau admissibles pour l'exportation vers la Chine. Par ailleurs, la grève survenue à l'usine de Vallée-Jonction à l'hiver 2015 et les problèmes techniques qui ont forcé l'usine de Saint-Esprit à réduire de moitié ses opérations à l'été sont des événements qui ont également eu des impacts négatifs sur les résultats.

Olymel a par ailleurs procédé en 2015 à une transaction importante en acquérant la totalité des actions de l'usine d'abattage et de découpe de porcs ATRAHAN Transformation inc., de Yamachiche, une entreprise dont le volume d'abattage annuel se situe à environ 900 000 porcs. À la fin de l'année financière, Olymel a de plus annoncé la conclusion d'une entente de principe avec Groupe Robitaille pour un partenariat 50-50 dans Lucyporc, une usine d'abattage et de découpe de porcs spécialisée dans les produits de niche comme le porc Nagano et également située dans la municipalité de Yamachiche, au Québec. Les deux transactions se feront sous la forme d'un échange d'actions et doivent obtenir l'approbation du Bureau de la concurrence. Ses partenariats visent à assurer une part importante de nos approvisionnements tout autant qu'à générer des synergies propres à consolider la position d'Olymel sur ses différents marchés.

Enfin, les efforts entrepris par Olymel et ses partenaires de l'industrie au cours des années précédentes avec la collaboration de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQST) pour dépister le virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) ont porté leurs fruits, puisque le Québec était, à la fin de l'année 2015, libre de cette maladie animale.

En 2016, la situation difficile persistant dans le secteur du porc frais Est exigera des mesures énergiques d'optimisation de nos opérations dans le but de renouer avec la rentabilité. Nos efforts dans ce sens devront s'intensifier, notamment par l'exploitation des synergies résultant des nouveaux partenariats conclus en 2015 et qui devraient permettre d'explorer de nouveaux marchés, de réduire les coûts et de générer des revenus additionnels. Notre portefeuille de produits devra également faire l'objet d'une révision dans le but de le valoriser.

Contrairement à des pertes encourues au cours des deux exercices précédents, le secteur porc frais Ouest affiche un résultat positif. Ce retour à la rentabilité est attribuable à l'augmentation des volumes d'abattage, à un taux de change plus favorable ainsi qu'à une hausse de la marge viande, une situation contraire à celle qui a prévalu dans l'Est. La marge viande est plus forte dans l'Ouest que dans l'Est en raison des coûts d'approvisionnement moindres, des produits à plus grande valeur ajoutée, ainsi qu'à des marchés plus lucratifs tels que celui de la Chine.

Mentionnons qu'au début de 2015, la part d'Olymel dans les exportations canadiennes de porc à travers le monde représentait 31,5 % du total pour un volume d'abattage de 27,6 %.

Porc transformé et bacon

Pour l'exercice 2015, le secteur de la surtransformation du porc présente des résultats nettement supérieurs à ceux de 2014. Ces résultats positifs découlent en grande partie d'une augmentation de la marge viande attribuable à un portefeuille de clients favorable, à la hausse des prix de vente et des volumes, ainsi qu'à la dépréciation de la devise canadienne. En 2016, dans un contexte de hausse des matières premières, le maintien de ces excellents résultats exigera toutefois la recherche de gains d'efficacité et des mesures de contrôle des coûts.

Le secteur du bacon affiche également pour 2015 une augmentation remarquable de son bénéfice par rapport à celui de l'an dernier, et enregistre des résultats positifs pour une troisième année consécutive. Contrairement au dernier exercice, ce secteur a notamment connu une hausse appréciable des volumes et une baisse importante du coût de la matière première.

Volaille fraîche et transformée

Le secteur de la transformation primaire de volaille présente des résultats positifs, supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le prix du poulet vivant a été en baisse pour la deuxième année consécutive, et le prix de vente de la viande de poulet a été soutenu par le prix élevé de la viande de porc et de bœuf, deux facteurs qui ont contribué au raffermissement de la marge viande. Au cours de l'exercice 2015, Sunnymel et Volaille Giannone Inc. ont contribué positivement aux résultats d'Olymel, ces deux entreprises ayant également profité de l'impact de la baisse des prix du vivant sur l'amélioration de la marge viande, ainsi que d'une augmentation des volumes.

Bien qu'il présente un résultat positif pour 2015, le secteur du dindon a enregistré un profit inférieur à celui du dernier exercice. La marge viande a été en baisse en raison d'une augmentation du coût de la matière première et du fléchissement du prix de vente dans le contexte d'un marché sous pression.

Le secteur de la volaille surtransformée a bénéficié de résultats positifs au cours de l'exercice 2015, toutefois nettement inférieurs à ceux de 2014, et ce, malgré un volume de ventes à la hausse résultant de nouveaux contrats. Les facteurs ayant contribué à la réduction du bénéfice sont la diminution de la marge viande en raison de la hausse des coûts d'approvisionnement, d'une part, et le démarrage d'une nouvelle ligne de cuisson à l'usine de Sainte-Rosalie, d'autre part. En 2016, des mesures devront être prises afin de freiner la hausse des frais d'exploitation des établissements. Les prix de vente devront être soutenus en poursuivant le développement des marques nationales et privées. Enfin, Olymel prévoit réaliser un investissement majeur à l'usine de Brampton, en Ontario, afin de profiter de la progression marquée de la demande dans le secteur des produits de volaille panés.

Fait saillant

NOMBRE
D'EMPLOYÉS

9 874
2015



8 994
2014

Une entreprise leader dans son domaine

En 2015, Olymel a continué de mettre l'accent sur ses ressources humaines, en développant notamment des stratégies originales de recrutement et de rétention du personnel, ainsi que des outils de formation sur mesure, ce qui est essentiel au maintien de notre position d'entreprise compétitive et innovante. Incidemment, la qualité du travail et du service à la clientèle de notre personnel a encore permis à Olymel de mériter la reconnaissance de ses clients par la réception de plusieurs prix. Nous avons renouvelé quatre contrats de travail avec autant d'établissements. Le taux de fréquence et la gravité des lésions professionnelles ont continué de diminuer, une tendance qui se maintient grâce au respect des règles de sécurité et aux nombreuses mesures de prévention appliquées dans nos établissements. Nos engagements envers la qualité de nos produits, la sécurité alimentaire, le respect de l'environnement et le bien-être animal ont été remplis sans compromis et selon les standards les plus élevés de l'industrie. Ce sont les conditions incontournables pour qu'Olymel demeure un leader du secteur de la transformation agroalimentaire au Canada.

25 ans d'histoire : un tremplin pour l'avenir

En 2016, Olymel va célébrer son premier quart de siècle d'existence. Les acquisitions, les fusions et les partenariats ont jalonné ces 25 ans d'histoire pour faire d'Olymel une des plus importantes entreprises de son domaine au Canada. C'est avec une grande fierté que nos employés, la direction et nos propriétaires peuvent contempler le chemin parcouru depuis 1991. Nous avons intégré les technologies de l'information, nous avons relevé les nombreux défis posés par des marchés situés aux quatre coins du monde, nous nous sommes adaptés aux fluctuations des devises, et nous avons apporté des solutions novatrices afin de répondre à l'évolution des tendances de consommation. Notre capacité à comprendre les enjeux, à relever les défis, à répondre aux exigences des clients, et à nous adapter, peu importe les conditions de marché, a rendu notre entreprise plus forte. Il va sans dire que tout au long de ces 25 années, Olymel a pu compter sur la fidélité de ses clients et la loyauté de ses fournisseurs qui ont été et demeurent les piliers sur lesquels repose notre réussite. L'année 2016 nous fournira de nombreuses occasions de leur exprimer notre reconnaissance.

Pour l'avenir, la direction d'Olymel a indéniablement la volonté de poursuivre le développement de l'entreprise et de l'inscrire dans une vision stratégique qui lui permettra de continuer sa croissance et de remplir sa mission de nourrir le monde selon un modèle d'affaires efficace et rentable. Les prochaines années verront s'exprimer cette vision stratégique par l'établissement de nouveaux partenariats d'affaires, par la poursuite d'une coordination harmonieuse de la production et de la transformation, par une plus grande valorisation des produits, par le renforcement de la culture d'innovation et par des pratiques exemplaires en tant qu'employeur et entreprise du secteur agroalimentaire. Concrétiser cette vision stratégique demeure la meilleure façon de célébrer notre 25^e anniversaire.

La réussite de cette vision dépendra, comme ce fut le cas au cours de notre premier quart de siècle d'existence, de l'engagement de tous nos employés. Je tiens à leur exprimer ici ma plus vive gratitude pour le travail accompli en 2015 et pour l'ensemble des succès d'Olymel rendus possibles grâce à leur contribution au cours des 25 dernières années.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration et son président, M. Denis Richard, pour leur soutien indéfectible et leurs judicieux conseils.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.,

Réjean Nadeau





Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 22,4 millions de dollars, comparativement à 30,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Ressources humaines

La Coop fédérée, y compris ses filiales, comptait 12 211 employés à la fin de l'exercice, en regard de 10 202 l'an dernier. L'écart s'explique principalement par l'acquisition de BMR mais, tout au long de l'année, le nombre d'employés a varié selon les mouvements de main-d'œuvre et les différents besoins des opérations.

Les différentes stratégies mises en place pour mobiliser l'ensemble de nos employés nous ont permis d'être classé Employeur de choix AON niveau Or, pour 2016, et de remporter également le prix nord-américain CandE Awards 2015 remis pour souligner l'expérience vécue par nos candidats dans nos processus d'embauche.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») affichait, au 31 octobre 2015, un actif total de près de 2,3 milliards de dollars, comparativement à 1,7 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'acquisition en janvier 2015 du Groupe BMR.

Le fonds de roulement représentait un solde créditeur de 6,3 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il était de 274 millions de dollars. La présentation de la facilité de crédit à titre de dette à long terme exigible à moins d'un an explique cette situation. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 47:53 à la fin de l'exercice 2015, contre 33:67 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social » et « Réserve » ont totalisé 761,6 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 702,5 millions de dollars à la clôture de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 33,1% de l'actif total en 2015, contre 40,4% à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve de la Société, au 31 octobre 2015, elle s'est établie à 384,4 millions de dollars, soit 50,5% des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 31 octobre 2015, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Depuis le 31 octobre 2013, les ententes auprès d'un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 625 millions de dollars, dont une tranche de 150 millions de dollars a été accordée sous réserve du respect de certaines conditions au cours de l'exercice, dont les modalités sont définies dans la convention de crédit. De plus, un montant supplémentaire de 25 millions de dollars a été accordé sous le vocable accordéon pour une valeur totale de 650 millions de dollars. Le renouvellement de la facilité de crédit est en cours afin de renégocier les termes et les conditions sous-jacents. La date d'échéance étant prévue en juin 2016, la facilité de crédit a été présentée à court terme. À la fin de l'exercice 2015, un montant totalisant 404,3 millions de dollars est prélevé, alors qu'en 2014, il totalisait 211,7 millions de dollars.

Les différentes stratégies mises en place pour mobiliser l'ensemble de nos employés nous ont permis d'être classé Employeur de choix AON 2016, niveau Or.

La Société a également d'autres emprunts, tels qu'une balance de prix d'achat à payer, remboursable par versements annuels en capital de 20 millions de dollars, à compter de janvier 2016. De plus, la Société bénéficie de deux crédits à terme, dont le premier est d'un solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020, alors que le deuxième d'un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe de 6,5 %, est remboursable en décembre 2019.

La facilité de crédit, le crédit à terme à taux fixe de 5 % et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures d'Olymel s.e.c. et de ses filiales. De même, par suite de la renégociation de la facilité de crédit, les droits de production sur les quotas avicoles détenus par la Société sont aussi grevés par des hypothèques de premier rang.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Chaque trimestre de l'exercice 2015, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal des activités, à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent, par conséquent, de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Malgré des concessions dans les secteurs sous gestion de l'offre, la conclusion du Partenariat transpacifique sécurise des canaux d'exportation cruciaux pour la Société, principalement en ce qui a trait à l'exportation de viande porcine au Japon. L'accès à certains autres marchés, en l'occurrence la Russie, demeure tributaire de décisions politiques, et à cet égard un risque significatif demeure. La croissance modeste observée et entrevue à l'échelle mondiale, aux alentours de 3 %, teintera le potentiel des marchés d'exportation.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de salubrité des aliments.

Les résultats de cette année démontrent que nos choix et orientations stratégiques portent déjà leurs fruits.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes publics font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle prend envers les exigences réglementaires ainsi que les bonnes pratiques en vigueur dans les secteurs d'activité où elle évolue. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant aux principes du développement durable, La Coop fédérée fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

Le Service de l'environnement a procédé à l'implantation d'un système de gestion de l'environnement (SGE) inspiré d'ISO 14001 dans des installations de La Coop fédérée et de ses partenaires.

Risques liés aux instruments financiers

La Société présente des informations sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché et les autres risques de prix. Dans les états financiers consolidés, une note porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et la portée des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Conclusion

En 2015, notre coopérative continue de bien performer. Nous relevons audacieusement le défi de notre pérennité dans des industries agricoles et agroalimentaires où la volatilité des prix, les changements réglementaires, la mondialisation et le virage numérique font valeur de loi. Les résultats de cette année démontrent que nos choix et orientations stratégiques portent déjà leurs fruits. Nous avons augmenté la performance globale de La Coop fédérée, son agilité et sa compétitivité, au profit de notre réseau, de nos membres et clients ainsi que de nos partenaires d'affaires. Nous avons continué de porter le message d'un réseau La Coop plus prospère, chef de file dont la force réside dans toutes les composantes de la chaîne alimentaire et dans une riche tradition rurale et régionale.

En 2015, nous avons poursuivi la transformation organisationnelle de La Coop fédérée en lien avec notre mission et notre ambition. Nous concentrons nos efforts de gestion sur notre cœur de métier historique, l'agricole et l'agroalimentaire, tout en intégrant et consolidant le secteur du détail. Un changement structurel de La Coop fédérée, désormais en trois grandes divisions – transformation alimentaire (viandes), agricole, détail et innovation – a été réalisé. Une révision de nos processus d'affaires en finances et dans le domaine de la technologie de l'information est en cours.

En 2015, nous avons poursuivi l'intégration de BMR, repositionné notre secteur Énergies Sonic, travaillé à la mise en œuvre de la planification réseau (Vision 2020), et revu notre portefeuille d'investissement. On retiendra aussi que notre organisation s'est officiellement classée au rang des employeurs de choix au Canada.

En 2016, il nous faudra :

- continuer de nous donner le goût de prospérer au Québec en amenant la stabilité pour nous permettre la prochaine croissance;
- se transformer tout en gardant nos valeurs et notre ADN coopératif, et en prenant les décisions les plus judicieuses;
- soutenir l'excellence et accueillir les nouvelles pratiques technologiques et numériques;
- accompagner notre relève;
- confirmer notre rayonnement hors Québec; prendre les moyens pour consolider notre chaîne de valeur et se hisser au sommet.

En terminant, il convient de remercier très chaleureusement mes collègues du comité de direction, les dirigeants du réseau des co affiliées et de nos filiales Olymel et BMR, ainsi que l'ensemble de nos employés au Québec et au Canada, pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte des résultats de cette année.

Je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, et tous les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée, de la grande confiance qu'ils m'ont témoignée durant cet exercice 2014-2015.

Le chef de la direction,

Gaétan Desroches

BILAN COOPÉRATIF

La Coop fédérée souscrit à la *Déclaration sur l'identité coopérative* de l'Alliance coopérative internationale et fait siennes les lignes directrices qui découlent des sept principes de l'éthique coopérative reconnus mondialement.

1. Adhésion libre et ouverture à tous

La Coop fédérée est une fédération de coopératives agricoles. Elle est la propriété de 114 coopératives locales et régionales, dont 51 coopératives agricoles traditionnelles, 21 coopératives de consommation et 42 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Avec les sections, La Coop fédérée et ses coopératives affiliées forment le réseau La Coop et représentent plus de 90 000 membres agriculteurs et consommateurs.

Soulignons, en outre, que la dernière année a été marquée par les nombreuses demandes d'adhésion de la part des CUMA, qui ont vu leur nombre, à titre de membres du réseau La Coop, doubler au cours de la période.

2. Pouvoir démocratiquement exercé par les membres

À La Coop fédérée, la démocratie représentative s'exprime à l'assemblée générale annuelle, où les délégués des coopératives prennent part aux grandes orientations de l'entreprise coopérative. Le nombre de délégués auquel chaque coopérative a droit à l'assemblée est établi selon un calcul qui tient compte à la fois du nombre de membres qu'elle regroupe et du chiffre d'affaires qu'elle a réalisé avec La Coop fédérée.

À la dernière assemblée générale, 214 délégués se sont prévalus de leur droit sur un total possible de 332, soit une participation démocratique de 64%. Au cours de l'année, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle ont aussi permis aux élus du réseau La Coop de se concerter et d'orienter les actions du conseil d'administration de La Coop fédérée.

3. Participation économique des membres

À la fin de l'exercice 2014-2015, les membres affiliés détenaient 199,8 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 384,4 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve assure le développement futur de l'entreprise et soutient différentes activités répondant aux besoins des membres affiliés.

En 2015, La Coop fédérée a par ailleurs déclaré des ristournes à ses membres pour un montant global de 35 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes versées aux coopératives au cours des cinq dernières années à 128,8 millions de dollars.

Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe B émises entre 2000 et 2002 pour une contrepartie au comptant de 10 millions de dollars.

4. Autonomie et indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents. Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables. La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées.

5. Éducation, formation et information

La Coop fédérée offre aux élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 334 membres de conseils d'administration cheminent dans ce programme, soit 64% des élus visés. Le développement des employés est aussi un élément-clé de l'*Alliance de travail* qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation.

Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 1,8 million de dollars en formation et a poursuivi la mise en place d'un outil de gestion permettant d'intégrer les valeurs organisationnelles dans le programme de gestion de la performance et du développement des employés.

La Coop a aussi poursuivi ses objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, tels la relève agricole et les femmes. Elle a également offert des bourses à des étudiants et accordé un soutien financier à des établissements d'enseignement pour un montant de 40 000 \$.

Les organes d'information de La Coop fédérée sont multiples. Du nombre : le magazine *Coopérateur* publié neuf fois l'an, la dépêche hebdomadaire en ligne *Flash Coopérateur*, ainsi que plusieurs sites intranet destinés à divers groupes professionnels.

6. Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée se fait un devoir d'être présente au sein de structures coopératives locales, régionales, nationales et internationales, soit le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Coopératives et Mutuelles Canada, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), ainsi que le Groupe Co-operators limitée, la *Cooperative Research Farms*, Gène +, l'*Interprovincial Cooperative* et l'*Independent Lumber Dealers Co-operative*.

Au cours de l'exercice, un voyage d'étude pour les présidents a été organisé sous le thème de l'intercoopération et plusieurs visites, notamment à Mondragon, ont permis d'explorer la coopération sous de nouveaux angles.

7. Engagement dans le milieu

Afin d'assurer sa pérennité et de conserver sa pertinence, La Coop fédérée mise sur l'innovation, notamment sur le développement de bioproduits et de sources d'énergie renouvelable. Elle poursuit ses essais visant à mettre en valeur les sols pauvres et les résidus de culture présentant un potentiel de biomasse et a mis en place la vitrine Agriculture durable, qui traite principalement de la conservation des sols. La Coop fédérée poursuit ses démarches d'implantation de systèmes de gestion de l'environnement dans ses établissements et les grands événements qu'elle organise sont désormais écoresponsables.

Au cours de l'exercice 2015, La Coop fédérée a investi près de 600 000 \$ pour encourager, par des dons et des commandites, des organisations et des événements qui lui paraissaient méritoires. Le milieu agricole, la jeunesse et le milieu culturel ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée.

Enfin, La Coop fédérée a assumé la moitié des 560 000 \$ remis pendant l'exercice 2015 aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et 63 nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises, ce qui porte le nombre cumulatif de jeunes bénéficiaires du Fonds à 482.

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
au 31 octobre 2015

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

Gaétan DESROCHES, Agr.

Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, le 14 janvier 2016

Rapport des auditeurs indépendants

Aux sociétaires de **La Coop fédérée**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée, qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2015, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée au 31 octobre 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Le 14 janvier 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

■ Aux 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2015 | 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Débiteurs <i>[notes 8 et 26]</i> | 487 000 \$ | 388 730 \$ |
| Stocks <i>[note 9]</i> | 587 397 | 393 485 |
| Impôts sur l'excédent à recevoir | — | 5 959 |
| Frais payés d'avance | 57 688 | 34 786 |
| Instruments financiers dérivés <i>[note 25]</i> | 2 534 | 1 993 |
| Actif d'impôts futurs <i>[note 7]</i> | 1 652 | 589 |
| Placements échéant à moins d'un an <i>[note 12]</i> | 3 872 | 1 830 |
| | 1 140 143 | 827 372 |
| Actif à long terme | | |
| Participations dans des coentreprises <i>[note 10]</i> | 127 815 | 114 037 |
| Participations dans des entités sous influence notable <i>[note 11]</i> | 14 560 | 100 657 |
| Placements <i>[note 12]</i> | 33 328 | 36 630 |
| Immobilisations corporelles <i>[note 13]</i> | 679 607 | 501 739 |
| Immobilisations corporelles destinées à la vente <i>[note 13]</i> | 11 046 | — |
| Actif au titre des prestations définies <i>[notes 2 et 20]</i> | 30 198 | 24 856 |
| Écarts d'acquisition | 111 584 | 69 238 |
| Actifs incorporels <i>[note 14]</i> | 150 027 | 63 058 |
| | 1 158 165 | 910 215 |
| | 2 298 308 \$ | 1 737 587 \$ |
| PASSIF ET AVOIR | | |
| Passif à court terme | | |
| Découverts bancaires | 17 481 \$ | 24 801 \$ |
| Emprunts bancaires <i>[note 15]</i> | 11 787 | 11 253 |
| Créditeurs et charges à payer <i>[notes 16 et 26]</i> | 557 432 | 455 906 |
| Revenus reportés | 90 945 | 42 808 |
| Impôts sur l'excédent à payer | 12 613 | — |
| Instruments financiers dérivés <i>[note 25]</i> | 2 590 | — |
| Ristournes à payer <i>[note 6]</i> | 5 387 | — |
| Actions privilégiées rachetables à moins d'un an <i>[note 21]</i> | 4 087 | 3 584 |
| Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an <i>[note 17]</i> | 1 663 | 4 390 |
| Dettes à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 18]</i> | 442 504 | 10 601 |
| | 1 146 489 | 553 343 |
| Passif à long terme | | |
| Obligations découlant des contrats de location-acquisition <i>[note 17]</i> | 7 326 | 8 954 |
| Dettes à long terme <i>[note 18]</i> | 219 729 | 303 791 |
| Crédit reporté <i>[note 19]</i> | 14 333 | 12 753 |
| Passif au titre des prestations définies <i>[notes 2 et 20]</i> | 60 918 | 54 797 |
| Passif d'impôts futurs <i>[notes 2 et 7]</i> | 33 134 | 27 992 |
| | 335 440 | 408 287 |
| Total du passif | 1 481 929 | 961 630 |
| AVOIR | | |
| Capital social <i>[note 21]</i> | 373 142 | 342 186 |
| Réserve | 384 406 | 356 703 |
| Avoir de la Société | 757 548 | 698 889 |
| Participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 4]</i> | 58 831 | 77 068 |
| Total de l'Avoir | 816 379 | 775 957 |
| | 2 298 308 \$ | 1 737 587 \$ |

Engagements et éventualités *[note 23]*Événements postérieurs à la date du bilan *[note 27]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain GERVAIS, administrateur

État des résultats consolidé

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| Produits <i>[note 26]</i> | 5 991 969 \$ | 5 376 073 \$ |
| Charges <i>[note 5]</i> | | |
| Coût des ventes, frais de vente et d'administration <i>[notes 2 et 26]</i> | 5 908 530 | 5 306 623 |
| Frais financiers | 27 473 | 24 688 |
| | 5 936 003 | 5 331 311 |
| Excédent d'exploitation | 55 966 | 44 762 |
| Autres résultats | | |
| Quote-part des résultats des coentreprises | 37 333 | 33 285 |
| Quote-part des résultats des entités sous influence notable | (526) | (4 570) |
| Résultats des autres placements | 1 786 | 1 972 |
| Gains (pertes) à la cession et à la réévaluation d'actifs | 1 143 | (1 643) |
| | 39 736 | 29 044 |
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 95 702 | 73 806 |
| Ristournes <i>[note 6]</i> | 35 000 | 25 000 |
| Impôts sur l'excédent <i>[notes 2 et 7]</i> | 16 213 | 11 719 |
| Excédent net <i>[note 2]</i> | 44 489 \$ | 37 087 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| Réserve au début de l'exercice <i>[note 2]</i> | 356 703 \$ | 351 224 \$ |
| Prime au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 4]</i> | (8 688) | (22 861) |
| Dividendes | (7 705) | (7 883) |
| Intérêts sur débenture | (393) | (864) |
| Excédent net <i>[note 2]</i> | 44 489 | 37 087 |
| Réserve à la fin de l'exercice | 384 406 \$ | 356 703 \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

| <i>[en milliers de dollars]</i> | 2015 | 2014 |
|---|--------------------|--------------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent net <i>[note 2]</i> | 44 489 \$ | 37 087 \$ |
| Éléments hors caisse : | | |
| Amortissements <i>[note 5]</i> | 78 916 | 60 572 |
| Pertes (gains) à la cession et à la réévaluation d'actifs | (1 143) | 1 643 |
| Impôts futurs | (8 647) | 1 734 |
| Pertes (gains) sur les instruments financiers dérivés | 2 049 | (658) |
| Variation au titre des prestations définies | 779 | 6 063 |
| Quote-part des résultats des coentreprises | (37 333) | (33 285) |
| Quote-part des résultats des entités sous influence notable | 526 | 4 570 |
| Ristournes en actions ordinaires | 29 750 | 25 000 |
| | 109 386 | 102 726 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement <i>[note 22]</i> | (2 448) | (77 248) |
| Augmentation du crédit reporté | 2 469 | 2 585 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 109 407 | 28 063 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'entreprise <i>[note 3]</i> | (66 713) | — |
| Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale <i>[note 4]</i> | (26 925) | (37 529) |
| Acquisitions de placements | (2 895) | (6 024) |
| Acquisitions de participations dans des coentreprises | (3 066) | (74) |
| Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable | (397) | (91 107) |
| Produit de la cession de placements | 2 785 | 7 275 |
| Produit de la cession de participations dans des coentreprises | 195 | 26 333 |
| Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable | 2 196 | 36 |
| Dividendes reçus des coentreprises | 25 812 | 3 774 |
| Dividendes reçus des entités sous influence notable | 315 | 164 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (66 616) | (54 403) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 2 532 | 1 035 |
| Acquisitions d'actifs incorporels | (2 319) | (21 445) |
| Produit de la cession d'actifs incorporels | 8 524 | 45 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (126 572) | (171 920) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation nette des emprunts bancaires | (127 839) | (871) |
| Variation nette des obligations découlant des contrats de location-acquisition | (4 355) | (2 223) |
| Produit de l'émission de la dette à long terme | 262 048 | 108 660 |
| Remboursement de la dette à long terme | (98 980) | (4 748) |
| Produit de l'émission d'actions privilégiées | 5 519 | 59 336 |
| Rachat d'actions privilégiées | (3 584) | (2 340) |
| Dividendes sur actions privilégiées d'investissement | (7 705) | (7 883) |
| Intérêts sur débenture | (393) | (864) |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires | 44 | 27 |
| Rachat d'actions ordinaires | (270) | (28) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 24 485 | 149 066 |
| Diminution des découverts bancaires | 7 320 | 5 209 |
| Découverts bancaires au début de l'exercice | (24 801) | (30 010) |
| Découverts bancaires à la fin de l'exercice | (17 481) \$ | (24 801) \$ |

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division détail et innovation. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail et innovation regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie, de matériaux, de machines agricoles et de produits pétroliers ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada [le « Manuel »] – Comptabilité, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé »* qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Modification de méthode comptable

Le 26 octobre 2014, la Société a adopté rétrospectivement le chapitre 3462 – « *Avantages sociaux futurs* », exigeant la constatation immédiate aux résultats de tous les gains et pertes associés aux régimes à prestations définies à mesure qu'ils se produisent, ayant pour effet d'éliminer la méthode du report et de l'amortissement. La Société a choisi d'utiliser les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation pour évaluer les obligations au titre des prestations définies afférentes aux régimes de retraite. Le tableau suivant présente la réserve au 26 octobre 2013 et l'excédent net pour l'exercice clos le 25 octobre 2014, tels que présentés antérieurement, ainsi que ceux retraités pour refléter l'incidence de l'adoption du chapitre 3462.

| | Réserve au 26 octobre 2013 | Excédent net pour l'exercice clos le 25 octobre 2014 |
|--|-------------------------------|---|
| Réserve et excédent net présentés | 330 332 \$ | 39 648 \$ |
| Avantages sociaux futurs | 20 892 | (2 561) |
| Réserve et excédent net retraités | 351 224 \$ | 37 087 \$ |

Les incidences de ce changement de méthode comptable ont été comptabilisées rétrospectivement. La réserve au 26 octobre 2013 a augmenté de 20 892 000 \$ et l'excédent net de la Société pour l'exercice clos le 25 octobre 2014 a diminué de 2 561 000 \$, pour une augmentation totale de 18 331 000 \$ à la réserve au 25 octobre 2014. Les changements cumulatifs comptabilisés et présentés dans le bilan consolidé au 25 octobre 2014 proviennent d'une augmentation de l'actif au titre des prestations définies de 17 099 000 \$, d'une diminution du passif au titre des prestations définies de 7 673 000 \$ et d'une augmentation du passif d'impôts futurs à long terme de 6 441 000 \$, pour une variation totale de 18 331 000 \$.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

| Nom | Description | Participation |
|--------------------------------|--|---------------|
| Agrico Canada Limited | Distribution et commercialisation d'intrants agricoles | 100 % |
| Agrico Canada s.e.c. | Distribution et commercialisation d'intrants agricoles | 100 % |
| Agronomy Company of Canada Ltd | Distribution et commercialisation d'intrants agricoles | 100 % |
| Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c. | Exploitation de l'immeuble abritant le siège social | 100 % |
| Gestion BMR inc. | Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux | 100 % |
| Olymel s.e.c. | Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles | 85,8 % |

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Participations dans des coentreprises

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses participations dans des coentreprises. La Société n'a aucune coentreprise ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des coentreprises et des impôts sur l'excédent, à l'exception de Groupe pétrolier Norcan s.e.c., oeuvrant dans la distribution de produits pétroliers et détenu à 33 % par la Société, ainsi que de Sunnymel s.e.c., oeuvrant dans la transformation de viandes avicoles et détenu à 50 % par Olymel s.e.c.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des placements dans des coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

| | |
|---|------------------|
| Pavage | 10% |
| Bâtiments | 3 1/3% à 10% |
| Machinerie et équipement | 5% à 33 1/3% |
| Matériel roulant | 6 2/3% à 33 1/3% |
| Améliorations locatives | Durée du bail |
| Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition | Durée du bail |

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur des périodes de cinq à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de sept ans et 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de trois à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisées à la valeur de consolidation, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidés. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidés, à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétés. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidés. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidés au moment de la réalisation de ces opérations.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs, des achats d'engrais et des achats de produits pétroliers afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers dérivés [suite]

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des dispositions des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

3) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Division détail et innovation

Le 1^{er} novembre 2014, une entreprise de la Division détail et innovation a signifié son intention d'exercer son option de vente portant sur ses actions à la Société. Ainsi, le 1^{er} janvier 2015, soit la date d'acquisition, la Société a procédé à l'achat de 65 % des actions de cette entreprise pour une contrepartie totale de 167 341 000 \$, diminuée de l'encaisse de l'entreprise acquise de 628 000 \$ pour un total de 166 713 000 \$. Le prix d'exercice est sujet à un ajustement déterminé selon les modalités définies dans la convention d'achat d'actions au terme de l'exercice de l'option. La Société possédait déjà une participation de 35 % dans cette entreprise depuis le 1^{er} novembre 2013. Cette participation était comptabilisée à titre de participation dans une entité sous influence notable selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La quote-part des résultats de cette entreprise a été comptabilisée jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

Conformément à cette même convention, la Société a émis, en faveur du vendeur, une lettre de crédit au montant initial de 40 000 000 \$, dont le montant sera décroissant. La Société a également fourni à titre de sûretés au vendeur, une hypothèque sur les actions acquises et une hypothèque sur les marques de commerce. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

Au 1^{er} janvier 2015, la valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie totale versée se détaillent comme suit :

| | Total |
|--|-------------------|
| Actifs nets acquis | |
| Actifs à court terme | 247 061 \$ |
| Immobilisations corporelles | 188 140 |
| Actifs incorporels | 104 547 |
| Écart d'acquisition | 42 346 |
| Actif d'impôts futurs à long terme | 17 951 |
| Autres actifs à long terme | 1 388 |
| Total des actifs acquis | 601 433 |
| Emprunts bancaires | 128 373 |
| Passifs à court terme | 111 963 |
| Dette à long terme | 74 492 |
| Passif d'impôts futurs à long terme | 30 677 |
| Autres passifs à long terme | 4 755 |
| Total des passifs pris en charge | 350 260 |
| Total des actifs nets acquis | 251 173 \$ |
| Contrepartie versée | |
| Comptant | 66 713 \$ |
| Balance de prix d'achat à payer [note 18] | 100 000 |
| | 166 713 |
| Juste valeur de la participation de 35 % au 1 ^{er} janvier 2015 | 84 460 |
| Total | 251 173 \$ |

4) ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche a été acquise le 20 juin 2013 pour une considération totale de 20 018 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de Société. Une deuxième tranche a été acquise le 15 août 2015, pour une considération totale de 26 925 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 8 688 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a acquis d'un autre groupe d'actionnaires sans contrôle, les parts de cette même filiale de la Société. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 \$ a été versé en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1 ½ % sur les tranches non acquises.

Les trois premières tranches ont été acquises entre 2010 et 2013. La dernière tranche, soit la quatrième, a été acquise le 20 mars 2014 pour une considération totale de 37 529 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie totale versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 22 861 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 668 000 \$.

5) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Coût des ventes, frais de vente et d'administration | | |
| Coût des stocks | 5 408 338 \$ | 4 909 186 \$ |
| Crédit d'impôt à la recherche et développement | (1 975) | (3 807) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 58 934 | 46 545 |
| Amortissement des actifs incorporels | 19 643 | 13 896 |
| Amortissement des coûts de transaction | 1 228 | 712 |
| Amortissement du crédit reporté | (889) | (581) |
| Perte provenant d'opérations non récurrentes | — | 4 651 |
| Frais financiers | | |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 320 | 244 |
| Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition | 402 | 702 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 26 080 | 19 117 |
| Intérêts sur les actions privilégiées | 744 | 698 |
| Autres frais financiers | — | 4 894 |
| Intérêts créditeurs | (1 298) | (1 679) |

6) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 14 janvier 2016, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 35 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Comptant | 5 250 \$ | — \$ |
| Actions ordinaires de classe B-1 | 5 250 | — |
| Actions ordinaires de classe D-1 | 21 000 | 23 000 |
| Actions ordinaires de classe P-1 Série 2016 [Série 2015 en 2014] | 3 500 | 2 000 |
| | 35 000 \$ | 25 000 \$ |

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

7) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Exigibles | 24 860 \$ | 9 985 \$ |
| Futurs [note 2] | (8 647) | 1 734 |
| Impôts sur l'excédent | 16 213 \$ | 11 719 \$ |

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent | 95 702 \$ | 73 806 \$ |
| Ristournes | 35 000 | 25 000 |
| Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts | 60 702 | 48 806 |
| Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,71 % [26,11 % en 2014] | 16 214 | 12 743 |
| Incidence des charges non déductibles fiscalement | 870 | 1 420 |
| Participation dans des coentreprises imposables | (3 780) | (3 531) |
| Participation dans des entités sous influence notable imposables | 205 | 482 |
| Autres éléments | 2 704 | 605 |
| Impôts sur l'excédent | 16 213 \$ | 11 719 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

7) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------------|--------------------|
| Provisions et réserves non admissibles fiscalement | 2 440 \$ | 1 140 \$ |
| Comptabilité de caisse – Agriculture | (754) | (716) |
| Autres éléments nets | (34) | 165 |
| Actif d'impôts futurs à court terme | 1 652 \$ | 589 \$ |
| Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale : | | |
| Immobilisations corporelles | (45 826) \$ | (32 242) \$ |
| Actifs incorporels | (5 915) | (4 023) |
| Placements | 599 | (1 503) |
| Avantages sociaux futurs [note 2] | 8 168 | 7 653 |
| Ristournes à reporter | — | 335 |
| Pertes reportables | 9 840 | 1 788 |
| Passif d'impôts futurs à long terme | (33 134) \$ | (27 992) \$ |

8) DÉBITEURS

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes clients | 493 482 \$ | 391 534 \$ |
| Provisions pour créances douteuses | (6 482) | (2 804) |
| | 487 000 \$ | 388 730 \$ |

9) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------------|-------------------|
| Stocks de la Division viandes | 229 655 \$ | 226 452 \$ |
| Stocks de la Division agricole | 200 273 | 134 097 |
| Stocks de la Division détail et innovation | 157 469 | 32 936 |
| | 587 397 \$ | 393 485 \$ |

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 102 086 000 \$ [72 467 000 \$ en 2014].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 8 748 000 \$ [18 891 000 \$ en 2014].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2015 et 2014.

Les stocks de la Division viandes sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 18].

10) PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division agricole | 72 014 \$ | 69 412 \$ |
| Actions dont le pourcentage de détention varie entre 50 % et 67,7 % de la Division viandes | 35 318 | 28 474 |
| Actions dont le pourcentage de détention varie entre 33 % et 51 % de la Division détail et innovation | 20 483 | 16 151 |
| | 127 815 \$ | 114 037 \$ |

11) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

| | 2015 | 2014 |
|---|------------------|-------------------|
| Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 40 % de la Division agricole | 9 240 \$ | 10 048 \$ |
| Actions dont le pourcentage de détention varie entre 16,67 % et 48,13 % de la Division détail et innovation | 5 320 | 4 902 |
| Actions détenues à 35 % de la Division détail et innovation [note 3] | — | 85 707 |
| | 14 560 \$ | 100 657 \$ |

Le 1^{er} novembre 2013, la Société a acquis 35 % des actions d'une entreprise de la Division détail et innovation pour une considération totale de 90 107 000 \$. Cette participation a été comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La participation comprenait le coût d'acquisition ainsi que la quote-part des résultats de la participation dans l'entité détenue, calculée à partir de la date d'acquisition. Lors de l'acquisition de la participation, toute différence entre le coût de la participation et la quote-part de la Société dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité détenue a été déterminée afin d'évaluer spécifiquement les excédents reliés à la juste valeur. Ces excédents attribués à des actifs à long terme amortissables ont été amortis selon la durée de vie de leurs sous-jacents respectifs. L'excédent qui n'a pas été attribué n'a pas fait pas l'objet d'une charge d'amortissement.

12) PLACEMENTS

| | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Actions et autres titres de coopératives | 14 007 \$ | 15 603 \$ |
| Prêts hypothécaires et billets à recevoir | 23 193 | 22 857 |
| | 37 200 | 38 460 |
| Placements échéant à moins d'un an | 3 872 | 1 830 |
| | 33 328 \$ | 36 630 \$ |

13) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2015 | | | 2014 |
|---|---------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Terrains | 93 220 \$ | — \$ | 93 220 \$ | 33 944 \$ |
| Pavage | 24 324 | 11 666 | 12 658 | 6 358 |
| Bâtiments | 518 838 | 195 953 | 322 885 | 230 827 |
| Machinerie et équipement | 772 687 | 560 941 | 211 746 | 199 833 |
| Matériel roulant | 30 271 | 19 520 | 10 751 | 4 089 |
| Améliorations locatives | 11 149 | 6 865 | 4 284 | 790 |
| Animaux de reproduction | 12 548 | — | 12 548 | 10 227 |
| Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition | | | | |
| Bâtiments | 9 952 | 1 360 | 8 592 | 12 178 |
| Machinerie et équipement | 4 583 | 2 043 | 2 540 | 3 029 |
| Matériel roulant | 695 | 312 | 383 | 464 |
| | 1 478 267 \$ | 798 660 \$ | 679 607 \$ | 501 739 \$ |
| Immobilisations corporelles destinées à la vente | — \$ | — \$ | 11 046 \$ | — \$ |

Au cours de l'exercice 2015, la Société a décidé de mettre en vente des terrains, des immeubles ainsi qu'un entrepôt de distribution. Ces immobilisations sont présentées au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des frais de vente, pour un montant total de 11 046 000 \$. Une perte de 2 001 000 \$ a été constatée à l'état des résultats consolidés, à titre de pertes à la cession et à la réévaluation d'actifs.

14) ACTIFS INCORPORELS

| | 2015 | | | 2014 |
|--|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Marques de commerce | 45 339 \$ | 4 868 \$ | 40 471 \$ | 4 893 \$ |
| Listes de clients | 66 673 | 10 256 | 56 417 | 16 690 |
| Droits d'exclusivité d'approvisionnement | 73 722 | 26 614 | 47 108 | 34 590 |
| Droits de production | 1 329 | — | 1 329 | 1 329 |
| Logiciels | 19 002 | 14 300 | 4 702 | 5 556 |
| | 206 065 \$ | 56 038 \$ | 150 027 \$ | 63 058 \$ |

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actifs incorporels sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

15) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande pour deux filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2015 et en 2014, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2015 et en 2014 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 31 octobre 2015 par voie de découverts est de 6 325 000 \$ [6 630 000 \$ en 2014] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 2,7 % en 2015 [3 % en 2014]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde filiale, le prêt à demande est renouvelable annuellement au montant autorisé de 6 500 000 \$ en 2015 et 2014, dont 5 462 000 \$ est utilisé en 2015 [4 623 000 \$ en 2014] pour lequel une portion a été fixée à taux fixe, soit 2,16 % [2,71 % en 2014] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 2,95 % en 2015 [3,25 % en 2014]. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 085 000 \$ [6 421 000 \$ en 2014].

16) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 528 606 \$ | 436 106 \$ |
| Sommes à remettre à l'État | 26 483 | 19 390 |
| Intérêts courus sur la dette à long terme | 2 343 | 410 |
| | 557 432 \$ | 455 906 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

17) OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

| | 2015 | 2014 |
|--|----------|----------|
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3,5 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 3,7 % en 2015 [4 % en 2014], remboursable par versements mensuels de 135 584 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2021 | 8 555 \$ | 9 857 \$ |
| Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,90 % à 5,49 % en 2015 [1,90 % à 3 % en 2014], remboursables par versements mensuels variant de 2 894 \$ à 13 917 \$ en capital, échéant entre mars 2016 et juin 2017 | 434 | 781 |
| Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 10,38 % en 2015 et 2014, remboursable par versements mensuels de 75 000 \$, capital et intérêts, échue en janvier 2015 | — | 2 706 |
| | 8 989 | 13 344 |
| Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an | 1 663 | 4 390 |
| | 7 326 \$ | 8 954 \$ |

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

| 2016 | 1 921 \$ |
|------|----------|
| 2017 | 1 739 |
| 2018 | 1 627 |
| 2019 | 1 627 |
| 2020 | 1 627 |

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 944 000 \$ sur ces obligations.

18) DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|---|------------|------------|
| Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 2,7 % en 2015 [3 % en 2014] et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,42 % à 3,98 % [2,89 % à 2,91 % en 2014], renouvelable en juin 2016 | 404 333 \$ | 211 708 \$ |
| Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moins de 4 % et du taux préférentiel, soit 2,7 % en 2015, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 1 ^{er} janvier 2016 [note 3] | 100 000 | — |
| Crédit à terme, à taux fixe de 5 % en 2015 et 2014, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022 | 60 000 | 60 000 |
| Crédit à terme, à taux fixe de 6,5 %, remboursable en totalité en décembre 2019 | 25 000 | — |
| Billet à terme, à taux fixe de 7,75 % en 2015 et 2014, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2018 | 6 512 | 9 062 |
| Emprunts hypothécaires de la filiale détail, garantis par des hypothèques sur des loyers, des terrains et des bâtiments ainsi que par des hypothèques sur de l'équipement, pour une valeur comptable de 41 645 000 \$ au 31 octobre 2015, à des taux variant de 3,06 % à 3,70 %, remboursable par versements mensuels de 224 937 \$, échéant entre 2018 et 2033 | 26 343 | — |
| Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 2,95 % en 2015 [3,25 % en 2014], remboursables par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2016 | 7 147 | 8 126 |
| Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 14 420 000 \$ au 31 octobre 2015 [11 846 000 \$ en 2014], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2015 et 2014, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023 | 7 134 | 7 563 |
| Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 7,25 % en 2015 [0 % à 7,25 % en 2014] échéant entre novembre 2015 et mars 2025 | 26 779 | 19 675 |
| | 663 248 | 316 134 |
| Coûts de transaction | (1 015) | (1 742) |
| | 662 233 | 314 392 |
| Dettes à long terme exigibles à moins d'un an | 442 504 | 10 601 |
| | 219 729 \$ | 303 791 \$ |

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 650 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme à taux fixe de 5 % et le billet à terme, totalisant 470 845 000 \$ au 31 octobre 2015 [280 770 000 \$ en 2014] sont nantis par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales. La facilité de crédit est également grevée par des hypothèques de premier rang sur les droits de production de la Société, soit les quotas avicoles, d'une valeur comptable de 1 329 000 \$ en 2015 et 2014.

La dette à long terme de la Société est soumise au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 31 octobre 2015, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2016 – 442 504 000 \$; 2017 – 38 074 000 \$; 2018 – 27 063 000 \$; 2019 – 25 390 000 \$; 2020 – 68 934 000 \$.

19) CRÉDIT REPORTÉ

Le crédit reporté représente le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations. En 2015, la valeur à neuf des immobilisations a été revue et une réclamation a été soumise, engendrant un crédit reporté supplémentaire de 2 469 000 \$.

20) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2014. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2014. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2015 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2017 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

| 2015 | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|--------------------|
| Obligations au titre des prestations définies | 206 346 \$ | 24 134 \$ | 230 480 \$ |
| Juste valeur des actifs des régimes | 199 760 | — | 199 760 |
| Passif net au titre des prestations définies | (6 586) \$ | (24 134) \$ | (30 720) \$ |

L'actif (le passif) net au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|--------------------|
| Actif au titre des prestations définies | 30 198 \$ | — \$ | 30 198 \$ |
| Passif au titre des prestations définies | (36 784) | (24 134) | (60 918) |
| Passif net au titre des prestations définies | (6 586) \$ | (24 134) \$ | (30 720) \$ |

| 2014 | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|--------------------|
| Obligations au titre des prestations définies | 190 371 \$ | 22 708 \$ | 213 079 \$ |
| Juste valeur des actifs des régimes | 183 138 | — | 183 138 |
| Passif net au titre des prestations définies | (7 233) \$ | (22 708) \$ | (29 941) \$ |

L'actif (le passif) net au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

| | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|--------------------|
| Actif au titre des prestations définies | 24 856 \$ | — \$ | 24 856 \$ |
| Passif au titre des prestations définies | (32 089) | (22 708) | (54 797) |
| Passif net au titre des prestations définies | (7 233) \$ | (22 708) \$ | (29 941) \$ |

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

| 2015 | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|------------------|
| Coût des services rendus au cours de la période | 7 821 \$ | 1 398 \$ | 9 219 \$ |
| Coût financier | 357 | 1 258 | 1 615 |
| Réévaluations et autres éléments | 832 | (446) | 386 |
| Coût des régimes de retraite | 9 010 \$ | 2 210 \$ | 11 220 \$ |

| 2014 | Régimes de retraite | Avantages complémentaires | Total |
|---|---------------------|---------------------------|------------------|
| Coût des services rendus au cours de la période | 6 430 \$ | 1 386 \$ | 7 816 \$ |
| Coût financier | (39) | 1 359 | 1 320 |
| Réévaluations et autres éléments | 9 172 | (3 005) | 6 167 |
| Coût des régimes de retraite | 15 563 \$ | (260) \$ | 15 303 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

21) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement. Une débenture au montant de 20 000 000 \$, à taux fixe de 6,72 %, est remboursable annuellement en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour un montant de 6 000 000 \$ et deux montants de 7 000 000 \$ depuis août 2013 jusqu'en août 2015.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1, P-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

21) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

| | Nombre | | Montant | |
|---|-------------|-------------|------------|------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Actions privilégiées | | | | |
| Classe A | 1 181 514 | 1 097 629 | 1 181 \$ | 1 098 \$ |
| Actions d'investissement Série 1 – FSTQ | 500 000 | 500 000 | 50 000 | 50 000 |
| Actions d'investissement Série 2 – CRCD | 500 000 | 430 000 | 50 000 | 43 000 |
| Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013 | 50 000 | 50 000 | 5 000 | 5 000 |
| Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013 | 250 000 | 250 000 | 25 000 | 25 000 |
| Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013 | 250 000 | 250 000 | 25 000 | 25 000 |
| Régime d'investissement coopératif | | | | |
| Série 2009, rachetables à compter de 2015, 4% | — | 358 442 | — | 3 584 |
| Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,75% | 408 717 | 408 717 | 4 087 | 4 087 |
| Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,4% | 373 662 | 373 662 | 3 737 | 3 737 |
| Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5% | 466 094 | 466 094 | 4 661 | 4 661 |
| Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5% | 449 475 | 449 475 | 4 495 | 4 495 |
| Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5% | 543 568 | — | 5 436 | — |
| | 4 973 030 | 4 634 019 | 178 597 | 169 662 |
| Coûts de transaction | — | — | (1 209) | (1 209) |
| Débiteure remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD | — | — | — | 7 000 |
| | 4 973 030 | 4 634 019 | 177 388 | 175 453 |
| Actions privilégiées présentées à titre de passif financier | (408 717) | (358 442) | (4 087) | (3 584) |
| | 4 564 313 | 4 275 577 | 173 301 \$ | 171 869 \$ |
| Actions ordinaires | | | | |
| Classe A | 39 652 | 39 466 | 991 \$ | 987 \$ |
| Classe B | 29 026 309 | 29 042 877 | 29 026 | 29 043 |
| Classe B-1 | 31 321 804 | 26 085 399 | 31 322 | 26 085 |
| Classe D-1 | 132 969 531 | 112 194 623 | 132 970 | 112 194 |
| Classe P-1 Série 2016 [Série 2015 en 2014] | 5 519 326 | 2 000 000 | 5 519 | 2 000 |
| MEMBRES AUXILIAIRES | 510 | 310 | 13 | 8 |
| | 198 877 132 | 169 362 675 | 199 841 | 170 317 |
| | 203 441 445 | 173 638 252 | 373 142 \$ | 342 186 \$ |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

21) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

| | Nombre | | Montant | |
|--|--------------------|-------------|-------------------|------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 4 634 019 | 3 798 577 | 175 453 \$ | 118 457 \$ |
| Émission : | | | | |
| Classe A | 83 885 | — | 83 | — |
| Actions d'investissement Série 2 – CRCD | 70 000 | 70 000 | 7 000 | 7 000 |
| Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013 | — | 50 000 | — | 5 000 |
| Actions d'investissement Série 4 – FONDATION 2013 | — | 250 000 | — | 25 000 |
| Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013 | — | 250 000 | — | 25 000 |
| Régime d'investissement coopératif Série 2014 [Série 2013 en 2014] | 543 568 | 449 475 | 5 436 | 4 495 |
| | 697 453 | 1 069 475 | 12 519 | 66 495 |
| Rachat : | | | | |
| Régime d'investissement coopératif Série 2009 [Série 2008 en 2014] | (358 442) | (234 033) | (3 584) | (2 340) |
| | 4 973 030 | 4 634 019 | 184 388 | 182 612 |
| Coûts de transaction | — | — | — | (159) |
| Débiture remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD | — | — | (7 000) | (7 000) |
| | 4 973 030 | 4 634 019 | 177 388 | 175 453 |
| Régime d'investissement coopératif, rachetables à moins d'un an, Série 2010 [Série 2009 en 2014] | (408 717) | (358 442) | (4 087) | (3 584) |
| Solde à la fin de l'exercice | 4 564 313 | 4 275 577 | 173 301 \$ | 171 869 \$ |
| ACTIONS ORDINAIRES | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 169 362 675 | 144 375 756 | 170 317 \$ | 145 318 \$ |
| Émission : | | | | |
| Classe A | 797 | 1 067 | 20 | 27 |
| Ristournes de classe B-1 | 5 250 000 | — | 5 250 | — |
| Ristournes de classe D-1 | 21 000 000 | 23 000 000 | 21 000 | 23 000 |
| Ristournes de classe P-1 Série 2016 [Série 2015 en 2014] | 3 519 326 | 2 000 000 | 3 519 | 2 000 |
| MEMBRES AUXILIAIRES | 200 | 10 | 5 | — |
| | 29 770 323 | 25 001 077 | 29 794 | 25 027 |
| Rachat : | | | | |
| Classe A | (611) | (575) | (16) | (15) |
| Classe B | (16 568) | — | (17) | — |
| Classe B-1 | (13 595) | (15) | (13) | — |
| Classe D-1 | (225 092) | (13 568) | (224) | (13) |
| | (255 866) | (14 158) | (270) | (28) |
| Solde à la fin de l'exercice | 198 877 132 | 169 362 675 | 199 841 \$ | 170 317 \$ |

Le 9 septembre 2015, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2015, en date du 30 novembre 2015, en vertu de laquelle 636 570 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 6 366 000 \$. Le 9 septembre 2015, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2015, 408 717 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2010, pour une contrepartie au comptant de 4 087 000 \$.

Le 4 septembre 2014, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2014, en date du 30 novembre 2014, en vertu de laquelle 543 568 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 5 436 000 \$. Le 4 septembre 2014, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2014, 358 442 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2009, pour une contrepartie au comptant de 3 584 000 \$.

De plus, le 14 janvier 2016, les administrateurs ont résolu de racheter 10 000 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2000 et 2002, pour une contrepartie au comptant de 10 000 000 \$.

22) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|-------------------------------|-------------------|--------------------|
| Débiteurs | 8 796 \$ | 2 594 \$ |
| Stocks | (59 844) | (9 334) |
| Impôts sur l'excédent | 22 936 | 2 014 |
| Frais payés d'avance | (21 722) | 4 404 |
| Créditeurs et charges à payer | (6 138) | (60 678) |
| Revenus reportés | 48 137 | (16 130) |
| Ristournes à payer | 5 387 | (118) |
| | (2 448) \$ | (77 248) \$ |

23) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 84 667 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2016 – 18 163 000 \$; 2017 – 15 164 000 \$; 2018 – 13 929 000 \$; 2019 – 8 016 000 \$; 2020 – 7 372 000 \$; 2021 et suivants – 22 023 000 \$.

b) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

c) Autres engagements

Le 27 septembre 2015, la Société s'est engagée à procéder à l'acquisition, conditionnelle à l'approbation par le Bureau de la concurrence, de 100 % des actions d'une entreprise œuvrant dans la transformation de porcs, pour une considération totale de 40 000 000 \$. Cette acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acceptation par le Bureau de la concurrence.

Le 13 octobre 2015, la Société s'est engagée à procéder à l'acquisition de la majorité des actifs agricoles d'une Coopérative de l'Est du Canada, pour une considération de 8 750 000 \$, à laquelle s'ajoute un montant équivalent à la valeur pondérée d'actifs à court terme. Une considération additionnelle est également prévue pour un contrat d'approvisionnement. La considération totale sera réduite de certains passifs, tel que précisé dans la convention d'achat. Le prix d'acquisition est sujet à des ajustements à la clôture de la transaction, déterminés selon les modalités définies dans la convention d'achat. Cette entente est assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence et à l'application d'autres dispositions légales.

24) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 15, 17, 18 et 23 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 31 août 2032. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 76 991 000 \$ au 31 octobre 2015 [39 270 000 \$ en 2014]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des participations dans des coentreprises. Le solde de ces montants dus au 31 octobre 2015 s'élève à 66 478 000 \$ [58 757 000 \$ en 2014]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 67 118 000 \$ au 31 octobre 2015 [62 141 000 \$ en 2014].

Aux 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

25) INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises et des devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

| Type | Pays | Montant nominal en devises [en milliers] | Taux de change moyen | |
|-------|------------------|---|----------------------|----------|
| | | | 2015 | 2014 |
| Vente | États-Unis | 33 648 \$ US [49 200 \$ US en 2014] | 1,3200 | 1,1257 |
| Vente | Japon | 3 149 952 ¥ [3 198 132 ¥ en 2014] | 0,010932 | 0,010310 |
| Vente | Australie | 9 543 \$ A [23 066 \$ A en 2014] | 0,9341 | 1,0026 |
| Vente | Nouvelle-Zélande | — \$ NZ [1 066 \$ NZ en 2014] | — | 0,8859 |

Contrats à terme sur le prix des marchandises et options sur le prix des marchandises

Dans le cours normal de ses affaires, La Société a eu recours à des instruments financiers dérivés, conformément à sa stratégie de gestion des risques.

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 31 octobre 2015, les montants nets engagés représentent 1 792 000 \$ [8 329 000 \$ en 2014]. La Société a comptabilisé une perte de 1 022 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [une perte de 4 137 000 \$ en 2014] à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 31 octobre 2015, les montants nets engagés représentent 29 097 000 \$ [17 934 000 \$ en 2014]. La Société a comptabilisé un gain de 1 297 000 \$ [un gain de 5 037 000 \$ en 2014] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises sur le prix du porc, de l'engrais et des produits pétroliers, dont l'échéance est supérieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 322 000 \$ en 2015 à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats [un gain de 853 000 \$ en 2014]. La Société a également conclu des options sur le prix du porc et des grains, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé une perte de 653 000 \$ en 2015 à l'état des résultats consolidé [un gain de 240 000 \$ en 2014].

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

■ Exercices clos les 31 octobre 2015 et 25 octobre 2014

25) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés [suite]

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

| Dérivés | 2015 | 2014 |
|--|----------|-----------|
| Dérivés désignés comme relations de couverture | | |
| Contrats de change et swaps de devises | 297 \$ | 194 \$ |
| Autres dérivés | | |
| Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs | 2 534 \$ | 1 993 \$ |
| Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs | (2 590) | — |
| | (56)\$ | (1 993)\$ |

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2015 et 2014 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférant aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à

la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises.

26) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses coentreprises. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|------------|------------|
| État des résultats consolidé | | |
| Produits | 421 070 \$ | 363 397 \$ |
| Coût des ventes, frais de vente et d'administration | 474 237 | 567 180 |

| | 2015 | 2014 |
|-------------------------------|-----------|-----------|
| Bilan consolidé | | |
| Débiteurs | 44 909 \$ | 40 312 \$ |
| Avances aux coentreprises | 13 773 | 12 998 |
| Créditeurs et charges à payer | 27 116 | 45 420 |
| Revenus reportés | 47 988 | 24 165 |

Les avances aux coentreprises, présentées au poste « Placements », se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement | 5 352 \$ | 4 557 \$ |
| Avance, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalité de remboursement | 8 421 | 8 421 |
| | 13 773 \$ | 12 978 \$ |

27) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 11 novembre 2015, la Société a annoncé la signature d'une entente de principe en vue de conclure un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50% dans une entreprise d'abattage, de découpe et de transformation de porc, ainsi que dans une activité d'élevage de porcs.

Le 2 décembre 2015, la Société a annoncé avoir conclu une entente de fusion de ses activités de distribution et de commercialisation de produits pétroliers avec un partenaire oeuvrant dans le même secteur d'activités. L'entreprise issue de cette fusion sera détenue à 50% par la Société. Cette transaction est assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence.

28) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2015.

Rétrospective financière – Non auditée

| | Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé | | | | | Partie V Normes comptables pré-basculément | | | | |
|---|--|------------------|--------------|--------------|--------------|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2015 | Retraité 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
| Exploitation | | | | | | | | | | |
| <i>[en milliers de dollars]</i> | | | | | | | | | | |
| Produits | 5 991 969 \$ | 5 376 073 \$ | 5 185 952 \$ | 4 947 409 \$ | 4 442 438 \$ | 3 947 871 \$ | 3 919 963 \$ | 3 606 101 \$ | 3 286 795 \$ | 3 175 705 \$ |
| Frais financiers | 27 473 | 24 688 | 13 107 | 12 063 | 11 100 | 10 083 | 14 683 | 14 976 | 20 604 | 18 717 |
| Amortissements (excluant les coûts de transaction) | 77 688 | 59 860 | 53 628 | 51 637 | 54 355 | 56 698 | 53 710 | 49 403 | 49 522 | 53 197 |
| Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent | 95 702 | 73 806 | 23 727 | 96 585 | 92 686 | 36 077 | 53 346 | 70 992 | 40 587 | (21 599) |
| Ristournes | 35 000 | 25 000 | 73 | 32 216 | 36 500 | 11 500 | 15 000 | 30 000 | 10 000 | — |
| Impôts sur l'excédent | 16 213 | 11 719 | 4 859 | 10 476 | 11 914 | 5 854 | 10 746 | 10 602 | 7 770 | (11 408) |
| Excédent net (perte nette) aux membres de la Société | 44 489 | 37 087 | 18 795 | 39 649 | 31 652 | 18 723 | 27 600 | 30 390 | 22 817 | (10 191) |
| Situation financière | | | | | | | | | | |
| <i>[en milliers de dollars]</i> | | | | | | | | | | |
| Fonds de roulement | (6 346) \$ | 274 029 \$ | 206 559 \$ | 212 606 \$ | 170 068 \$ | 92 898 \$ | 191 178 \$ | 181 421 \$ | 43 846 \$ | 164 721 \$ |
| Immobilisations corporelles, valeur comptable nette | 690 653 | 501 739 | 495 061 | 446 903 | 459 458 | 454 586 | 459 860 | 445 157 | 428 953 | 442 865 |
| Total de l'actif | 2 298 308 | 1 737 587 | 1 615 048 | 1 517 054 | 1 393 285 | 1 291 237 | 1 221 516 | 1 143 503 | 1 014 948 | 1 004 006 |
| Actions privilégiées et avoir | 761 635 | 702 473 | 594 107 | 590 372 | 457 121 | 440 518 | 412 482 | 383 528 | 338 754 | 305 890 |
| Ratios financiers | | | | | | | | | | |
| Ratio du fonds de roulement | (0,99) | 1,5 | 1,3 | 1,4 | 1,3 | 1,2 | 1,4 | 1,4 | 1,1 | 1,6 |
| Couverture des intérêts* | 4,5 | 4,0 | 2,8 | 7,8 | 8,2 | 4,6 | 4,6 | 5,7 | 3,0 | (0,2) |
| Ratio d'endettement*** | 47:53 | 33:67 | 29:71 | 24:76 | 36:64 | 36:64 | 36:64 | 33:67 | 41:59 | 49:51 |
| Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits | 1,6% | 1,4% | 0,5% | 1,7% | 1,8% | 0,9% | 1,4% | 2,0% | 1,2% | (0,7)% |
| Réserve/actions privilégiées et avoir** | 50,5% | 50,8% | 55,6% | 55,5% | 68,7% | 72,8% | 73,2% | 71,5% | 72,0% | 72,2% |
| Actions privilégiées et avoir**/ total de l'actif | 33,1% | 40,4% | 36,8% | 38,9% | 32,8% | 34,1% | 33,8% | 33,5% | 33,4% | 30,5% |
| Nombre d'employés | 12 211 | 10 202 | 9 984 | 9 583 | 9 662 | 10 429 | 11 336 | 11 175 | 11 072 | 11 895 |

* Aux fins des calculs des ratios, la participation ne donnant pas le contrôle est incluse dans l'excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, la participation ne donnant pas le contrôle est exclue du calcul de l'Avoir.

LISTE DES COOPÉRATIVES AFFILIÉES ET MEMBRES AUXILIAIRES

COOPÉRATIVES AFFILIÉES

Coop Atlantique
Moncton (Nouveau-Brunswick)

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivert
Saint-Barthélemy

La Coop Agrivoix
La Malbaie

La Coop Agrodor
Thurso

La Coop Alliance
Saint-Éphrem-de-Beauce

La Coop des Appalaches
Laurierville

La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée
Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Bois-Francis
Victoriaville

La Coopérative de Caraquet Ltée
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

La Coopérative Cartier Ltée
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Compton
Compton Village

La Coop des Cantons
Coaticook

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des deux rives
Normandin

La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc
Dupuy

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

La Coop des Frontières
Sainte-Martine

La Coop Gracefield
Gracefield

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

La Coop Ham Nord
Ham-Nord

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

La Coop Île-aux-Grues
L'Isle-aux-Grues

La Coop Lac-Mégantic Lambton
Lac-Mégantic

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Langevin
Sainte-Justine

La Coop Matapédiennne
Amqui

La Coop des Montérégiennes
Granby

La Coop Nominique
Nominique

Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean
St-Bruno-du-Lac-Saint-Jean

La Coop Parisville
Parisville

La Coop La Patrie
La Patrie

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Pré-Vert
Tingwick

La Coop Profid'Or
Joliette

La Coop Purdel
Bic

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

La Coopérative de Rogersville Ltée
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

La Coop Squatec
Squatec

Société coopérative agricole de Saint-Adrien d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative St-Albert inc.
St-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Coopérative de consommation de Saint-Alexis
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop St-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Julie
Sainte-Julie

La Coop Ste-Justine
Sainte-Justine

La Coop Ste-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Ste-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-l'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

Magasin CO-OP St-Gédéon
Saint-Gédéon-de-Beauce

MEMBRES AUXILIAIRES

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay
Chicoutimi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix, St-Édouard
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise
Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvestre
Deschailons

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce
Saint-Isidore

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Achigan
L'Épiphanie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Weedon
Weedon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Haut-Saint-Laurent
Saint-Anicet

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Petite Montagne
Saint-Joseph-de-Beauce

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Éloi
Saint-Éloi

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de La Durantaye
La Durantaye

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Bellechasse
Saint-Gervais

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Matapédia
Saint-Léon-le-Grand

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Jean-de-Dieu
Saint-Jean-de-Dieu

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de La Rocaille
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Ressources
Yamachiche

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Coteau
Isle-Verte

Coop de services agricole Le Partage, Lotbinière
Lotbinière

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Duncan
Saint-Nazaire-d'Acton

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Kamouraska-Ouest
Rivière-Ouelle

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Tournesol
Sainte-Marie

Coopérative d'utilisation de matériel agricole du Haut du Lac
Normandin

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Matane
Saint-Luc

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Lamy
Saint-Hubert

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Montagne du diable
Mont-Saint-Michel

Siège social

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web

lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

Secrétariat général, développement durable et affaires coopératives

Jean-François Harel
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Marie-Hélène Gaudin

Communications, affaires publiques et image de marque
Ben Marc Dienderé

Direction artistique, graphisme et impression

Service création
Denis Duquet
Samar Gharib
Bernard Diamant
Olivier Bloquiau
Suzanne Turcot
Michaël Guimond

Service imprimerie
Pierre Cyr

Photographies

Martine Doyon, photographe
martinedoyon.com

Séparation des couleurs et impression

Imprimerie l'Empreinte





Consolider et coopérer
pour préparer l'avenir

RAPPORT ANNUEL 2015

#ConsoliderCoopérerPourL'Avenir